



UN RÔLE DE PREMIER PLAN LES MÉDIAS DANS LA BATAILLE ÉLECTORALE



© Photo : D.R

■ À l'approche des élections communales et de wilayas du 28 novembre, les médias algériens sont appelés à jouer un rôle central dans l'information des citoyens et le bon déroulement du processus électoral. Entre diffusion des décisions de l'ANIE, présentation des programmes des candidats et respect de l'équité dans la couverture de la campagne, leur responsabilité sera déterminante pour garantir une information fiable et permettre aux électeurs de faire leur choix en toute connaissance de cause. Lire en page 2

26^e ÉDITION DU FESTIVAL ARABE

La Télévision nationale remporte deux prix

La Télévision algérienne a remporté deux prix dans les compétitions officielles de la 26^e édition du Festival arabe de la Radio et de la Télévision, organisé par l'Union de radiodiffusion des Etats arabes (ASBU) du 21 au 24 septembre en Tunisie, indique vendredi un communiqué de cet établissement public. La Télévision algérienne a remporté le premier prix dans la catégorie documentaire pour "Nâal El-Ramel, Isabelle Eberhardt l'Algérienne", de la Chaîne TV8 (Ed-dakira), tandis qu'elle a obtenu la deuxième place dans la catégorie variétés pour "Angham Bladi", de la Direction de la production des programmes, précise la même source.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Hattab se réunit avec les cadres de l'ANEM

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, a tenu une réunion avec les cadres de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), consacrée à l'examen du rôle de l'Agence dans l'accompagnement des évolutions du marché du travail et à la recherche des moyens à même de rendre ses services davantage adaptés aux besoins réels des demandeurs d'emploi et des entreprises économiques, indique vendredi un communiqué du ministère. Tenue jeudi, la réunion a porté sur les «mécanismes d'amélioration de l'intermédiation sur le marché du travail, notamment à travers le développement d'outils permettant d'identifier les besoins des entreprises».

OLYMPIADES À SHANGHAI

Arhab rend visite aux participants algériens

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a rendu visite aux participants algériens aux compétitions des Olympiades mondiales des métiers, qui se déroulent à Shanghai (Chine), indique hier, samedi, un communiqué du ministère. Mme Arhab a rendu visite aux participants algériens aux compétitions des Olympiades mondiales des métiers et s'est enquis de leur participation aux différentes étapes de la compétition, saluant «leurs efforts et le niveau de leur représentation de l'Algérie dans cette manifestation internationale», précise la même source.

Un rôle de premier plan
Les médias dans la bataille électorale

Dans la préparation des élections communales et de wilayas, prévues le 28 novembre prochain, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) compte de toute évidence sur les médias algériens, publics et privés, et quel que soit le support, pour contribuer à ce qu'elles se déroulent dans de bonnes conditions et avec une bonne participation aussi.

C'est par les médias que l'ANIE communique aux électeurs mais aussi aux candidats et d'une façon plus générale à la population toutes décisions qu'elle prend relatives aux élections.

À titre d'exemple, l'ANIE vient d'annoncer à travers les médias, le bilan préliminaire de l'opération de retrait des dossiers de déclaration collective de candidature aux élections locales prévues le 28 novembre prochain.

On peut ainsi apprendre qu'à la date du mercredi 23 septembre, le nombre de dossiers de déclaration collective de candidature retirés pour les Assemblées populaires communales (APC) s'élève à 12.881 dossiers, à travers 1.541 communes, Quant au nombre total de formulaires de signatures individuelles retirés, il a atteint 2.973.261 formulaires, tandis que 5 dossiers ont été déposés sous l'égide d'un parti politique.

Pour les Assemblées populaires de wilayas (APW), le nombre de dossiers de déclaration collective de candidature retirés a atteint 672 dossiers à travers 69 wilayas, Le bilan fait également état du «retrait à ce jour de 536.389 formulaires de signatures individuelles». Les médias ont, en même temps, un rôle d'éducation sur la pratique électorale en expliquant notamment le mode de scrutin, voire comment vote.

Les médias eux-mêmes sont tenus de veiller au respect des interdictions de campagne en dehors des périodes officielles fixées par l'Autorité, ainsi qu'à l'observation des périodes de réserve et de silence électoral. L'ANIE attend des médias qu'ils respectent avec la plus grande rigueur la déontologie de leur métier, c'est-à-dire en premier lieu la neutralité et l'objectivité. Dans ce sens, l'ANIE ne manque de rappeler les consignes qu'elles donnent généralement aux médias lors des échéances électorales. Au préalable, les journalistes affectés au dossier des élections communales et de wilaya se doivent d'être imprégnés suffisam-



■ Au cœur du processus électoral, il y a la campagne électorale qui est déterminante et qui a besoin des médias, car il s'agit pour les candidats et les partis politiques engagés dans la compétition... (Photo : D.R)

ment, sinon maîtriser parfaitement les dispositions juridiques (textes de loi et réglementaires) qui encadrent les élections en Algérie.

Au cœur du processus électoral, il y a la campagne électorale qui est déterminante et qui a besoin des médias, car il s'agit pour les candi-

dates et les partis politiques engagés dans la compétition, de faire connaître aux électeurs leurs idées et leurs positions sur les questions qui préoccupent les citoyens et les solutions qu'ils proposent, c'est-à-dire leur programme. Les électeurs, pour choisir librement et en toute connaissance de cause, doivent être informés de ce que veulent faire les candidats durant leurs mandats s'ils sont élus, c'est le fondement du choix démocratique loin de toute pression. C'est là qu'interviennent les médias qui doivent permettre que les candidats aient des chances équitables de se faire entendre et comprendre par l'électorat et d'obtenir leur soutien et leurs voix. Les autorités de régulation ont un rôle déterminant dans ce cas. Ainsi pour les dernières élections législatives, un mois avant leur déroulement, l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) avait appelé l'ensemble des médias audiovisuels publics et privés à respecter scrupuleusement les règles juridiques, professionnelles et déontologiques régissant la couverture médiatique des différentes étapes du processus électoral. L'Autorité avait insisté sur la nécessité de garantir le droit du citoyen à une information fiable, équilibrée et crédible» et de «garantir à l'ensemble des listes en lice, des partis politiques et des candidats indépendants un accès juste et équitable aux médias audiovisuels, en veillant à respecter le principe d'une répartition équitable du temps consacré à la couverture médiatique et à l'expression politique». L'Autorité avait fait savoir qu'elle veillera, dans la limite de ses prérogatives, au respect, par les mé-

Le processus électoral bien lancé

Dans deux mois, le samedi 28 novembre 2026, les électeurs auront à renouveler leurs Assemblées populaires communales et de wilayas (APC et APW), le président de la République ayant convoqué le corps électoral à cette date. A cette occasion, une révision exceptionnelle des listes a eu lieu du dimanche 6 septembre 2026 au jeudi 17 septembre 2026. Le processus relatif à cette échéance électorale est bien lancé, dans un contexte marqué par l'entrée en application du nouveau découpage territorial du pays (69 wilayas et 1.541 communes). En effet, les élections locales se dérouleront dans le cadre d'une nouvelle cartographie administrative du pays. Dans ce contexte, la détermination des circonscriptions électorales et du nombre de sièges revêt une importance particulière au regard des changements induits par le nouveau découpage administratif.

La loi organique relative au régime électoral prévoit, en effet, que le nombre de membres des APC et APW varie en fonction du nombre d'habitants issu du dernier recensement général de la population et de l'habitat. S'agissant des listes de candidature aux Assemblées populaires communales et de wilayas, celles-ci doivent comporter un nombre de candidats supérieur de sept au nombre de sièges à pourvoir dans les circonscriptions comptant un nombre impair de sièges, et de six candidats dans celles comptant un nombre pair de sièges. Elles doivent également, sous peine de rejet, comporter un tiers de candidates, réserver au moins la moitié des candidatures à des personnes n'ayant pas dépassé l'âge de 40 ans révolus à la date du scrutin, et compter au moins un tiers de candidats ayant un niveau d'enseignement universitaire.

La condition relative à la représentation des femmes ne s'applique toutefois pas aux communes dont la population ne dépasse pas 20.000 habitants. Après la convocation du corps et la révision exceptionnelle des listes électorales, le calendrier fixé par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) comprend d'autres étapes de l'opération électorale. Par ailleurs, on sait que les membres des APC et APW sont élus pour un mandat de cinq ans, selon le mode de scrutin de liste ouverte à la représentation proportionnelle avec vote préférentiel, sans panachage. L'article 124 de la loi prévoit également que les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir pour les élections des APC et APW sont fixés par voie réglementaire. Pour rappel, conformément à l'article 7 de la loi électorale, l'ANIE est chargée de préparer, d'organiser, de gérer, de superviser et de contrôler l'ensemble des opérations électorales et référendaires. L'administration compétente est, pour sa part, tenue de mettre à sa disposition tous les moyens matériels nécessaires à la réalisation de ces opérations.

L. A.

REPÈRE

Parlement panafricain
Fatah Boutbig reçoit à New York le Prix du leadership mondial distingué 2026

Le président du Parlement panafricain (PAP), Fatah Boutbig, a reçu le Prix du leadership mondial distingué 2026, à l'occasion de la Conférence mondiale sur la paix, l'unité et le développement durable, organisée à New York en marge de la 81^e session de l'Assemblée générale des Nations unies. Selon un communiqué du Parlement panafricain rendu public vendredi, cette distinction vient récompenser le leadership de M. Boutbig et constitue une reconnaissance des efforts engagés par l'institution parlementaire africaine pour renforcer sa contribution aux grandes questions qui concernent le continent. Le prix met notamment en avant les efforts visant à promouvoir la paix, la bonne gouvernance, l'unité et l'intégration africaine, ainsi que le rôle que peuvent jouer les institutions parlementaires dans la recherche de réponses communes aux défis auxquels l'Afrique est confrontée. S'exprimant à cette occasion, Fatah Boutbig a souligné que cette distinction reflétait l'importance de renforcer la voix des parlementaires africains dans les débats consacrés aux enjeux continentaux et internationaux. Il a également mis en avant la nécessité de consolider la coopération et le dialogue afin de faire face aux défis communs et de soutenir les efforts en faveur du développement durable. Cette reconnaissance intervient dans un contexte marqué par une volonté accrue du Parlement panafricain de renforcer son rôle dans les initiatives consacrées à la paix, à la stabilité et à l'intégration du continent. Institution législative de l'Union africaine, le PAP constitue également un espace de dialogue entre les représentants des différents Etats africains sur les questions d'intérêt commun.

dias audiovisuels, des règles professionnelles et juridiques régissant le processus électoral, et prendra les mesures légales et réglementaires nécessaires en cas de dépassements ou de manquements portant atteinte à l'intégrité de la couverture médiatique des élections législatives. Pour l'ANIRA les médias professionnels et responsables demeurent un partenaire essentiel dans le renforcement de la confiance et l'ancrage de la pratique démocratique.

Lakhdar A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Exportations

L'électroménager algérien gagne du terrain à l'étranger

L'industrie algérienne des équipements électroniques et électroménagers poursuit son ouverture sur les marchés extérieurs. Trois opérations d'exportation ont été lancées jeudi depuis les wilayas d'El Tarf, Sétif et Bordj Bou-Arréridj, avec des cargaisons destinées notamment à la Tunisie, mais également à plusieurs marchés africains et arabes.

À El Tarf, précisément dans la commune frontalière de Souarakh, dix conteneurs d'appareils électroménagers fabriqués par l'entreprise Biolux ont pris la direction de la Tunisie. La cargaison comprend notamment des réfrigérateurs, des climatiseurs et des machines à laver. Le lancement de cette opération a été donné par le Conseiller auprès du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Abderrahmane Saâdi, en présence du wali Mohamed Meziane et de responsables locaux. Selon M. Saâdi, cette expédition traduit les progrès réalisés par les entreprises algériennes en matière de production et d'accès aux marchés internationaux. Il a notamment mis en avant la qualité et la compétitivité des produits fabriqués localement, ainsi que la demande enregistrée sur les marchés voisins. Pour les autorités, ces opérations s'inscrivent également dans la stratégie visant à



■ À travers es différentes opérations, les entreprises algériennes du secteur électronique et électroménager cherchent à consolider leurs positions sur les marchés régionaux et à diversifier leurs débouchés. (Photo : D.R)

renforcer la production nationale, encourager l'investissement industriel et accompagner les opérateurs économiques dans leur développement à l'international. Elles participent ainsi à l'objectif de diversification de l'économie et d'augmentation des exportations hors hydrocarbures.

Sétif renforce son activité exportatrice

La wilaya de Sétif a, de son côté, enregistré le départ de trois cargaisons vers la Tunisie. Deux d'entre elles concernent des équipements électroniques et électroménagers produits localement. Huit camions de l'entreprise Sinova Samsung transportent ainsi 342 lave-vaisselle et 216 réfrigérateurs. Une autre opération, menée par Iris, porte sur 15 camions chargés de 770 réfrigérateurs, 400 congélateurs et 240 machines à laver. Une troisième cargaison, composée de 84 tonnes de produits d'emballage destinés aux denrées alimentaires, a également été expédiée par l'entreprise

Biaxial Films Packaging. Ces opérations ont été supervisées par le directeur central au ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Yacine Zouaoua, et le wali de Sétif, Mustapha Limani. M. Zouaoua a souligné que ces exportations témoignent de la capacité des entreprises de la région à répondre aux besoins du marché national tout en développant progressivement leur présence à l'étranger. Sétif confirme ainsi son rôle de pôle industriel et la contribution de son tissu économique à la diversification des exportations algériennes.

Condor ouvre plusieurs marchés

À Bordj Bou-Arréridj, autre important bassin industriel, une opération d'envergure a également été lancée avec l'exportation de 37 conteneurs d'équipements électroniques et électroménagers fabriqués par Condor. Les produits sont destinés à six marchés : la Mauritanie, la Tunisie, la Libye,

l'Égypte, la Jordanie et le Mali. À cette opération s'ajoute l'expédition de sept conteneurs de produits similaires fabriqués par Géant, à destination de la Tunisie. Le lancement a été supervisé par le chargé de la gestion du secrétariat général du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Abdelam Djahnit, accompagné du directeur de l'appui aux mécanismes d'exportation, Abdelatif El Houari, et du wali de Bordj Bou-Arréridj, Kamel Nouicer. À travers es différentes opérations, les entreprises algériennes du secteur électronique et électroménager cherchent à consolider leurs positions sur les marchés régionaux et à diversifier leurs débouchés. El Tarf, Sétif et Bordj Bou-Arréridj illustrent ainsi la montée en puissance d'un tissu industriel qui ne se limite plus à satisfaire la demande intérieure, mais ambitionne désormais de renforcer durablement sa présence à l'export.

Ahmed Rihani

Entreprise

Une commission intersectorielle pour renforcer l'efficacité des incubateurs de Start-ups

Une commission intersectorielle chargée du suivi des incubateurs d'entreprises a été officiellement installée afin de renforcer la coordination entre les différents secteurs concernés et d'améliorer l'efficacité des structures d'accompagnement des Start-ups en Algérie. La cérémonie d'installation s'est déroulée jeudi au siège du ministère de l'Economie et de la connaissance, des Start-ups et des Micro-entreprises, sous la présidence du ministre Nouredine Ouadah. La nouvelle commission réunit des représentants de plusieurs départements ministériels ainsi que des acteurs et groupements issus de l'écosystème national de l'innovation et de l'entrepreneuriat, selon un communiqué du ministère. L'instance aura notamment pour mission de rapprocher les visions et de faciliter le partage d'informations entre les différents intervenants. Elle devra également permettre une meilleure diffusion des initiatives et des programmes destinés aux incubateurs, afin que les différents secteurs puissent tirer davantage profit des dispositifs existants. Un autre axe important de son travail portera sur l'harmonisation des critères d'évaluation des

incubateurs. Il s'agira de définir des objectifs communs et des indicateurs homogènes permettant de mieux mesurer leurs performances, la qualité de leur accompagnement et leur efficacité. La commission devra également veiller à renforcer la complémentarité entre les incubateurs publics et privés. Cette coordination devrait s'appuyer sur des échanges réguliers sur le terrain, mais aussi sur une circulation accrue des expériences et des savoir-faire entre les différentes structures à travers le pays. L'objectif affiché est ainsi de favoriser l'émergence de pratiques communes et de valoriser les expériences ayant démontré leur efficacité, dans un écosystème appelé à jouer un rôle croissant dans l'accompagnement des porteurs de projets et des jeunes entreprises innovantes. À travers cette initiative, le ministère entend consolider les structures d'accompagnement et leur donner davantage de cohérence et d'efficacité. À terme, cette démarche vise à contribuer à améliorer les conditions de développement des Start-ups et à renforcer leur capacité à s'inscrire durablement dans l'économie nationale.

Ahmed Rihani

PÉTROLE

Cours

Le Brent à 105,20 dollars le baril

Les cours du pétrole évoluaient en baisse vendredi, au lendemain d'une forte progression, les investisseurs procédant à des prises de bénéfices tandis que les marchés restent particulièrement attentifs à l'évolution des tensions géopolitiques internationales. Vers 09h45 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, référence internationale du marché pétrolier, pour livraison en novembre, reculait de 1,31 % à 105,20 dollars. De son côté, le baril de West Texas Intermediate (WTI), référence américaine, également pour livraison en novembre, abandonnait 1,93 % pour s'établir à 92,78 dollars. Cette baisse intervient après une nette progression des prix enregistrée la veille. Les marchés pétroliers demeurent ainsi marqués par une forte volatilité, dans un contexte international caractérisé par la persistance de plusieurs foyers de tensions géopolitiques susceptibles d'affecter les perspectives d'approvisionnement et de renforcer les incertitudes concernant l'offre mondiale de brut. Après le mouvement haussier de jeudi, le repli observé vendredi traduit notamment les ajustements opérés par les investisseurs sur un marché qui reste sensible à chaque nouvelle évolution géopolitique. Les opérateurs continuent également de surveiller les perspectives de production et de consommation ainsi que les éventuels risques pesant sur les chaînes d'approvisionnement énergétiques. Malgré le recul enregistré en séance, le Brent se maintient au-dessus du seuil symbolique des 100 dollars le baril, niveau qui témoigne de la tension persistante sur le marché. Le WTI évolue, pour sa part, à un niveau inférieur à celui de la référence européenne, mais reste lui aussi exposé aux fluctuations liées aux anticipations des marchés. Les prochaines séances devraient ainsi rester particulièrement suivies par les acteurs du secteur énergétique, alors que l'évolution des tensions internationales pourrait continuer à influencer les prix du pétrole et les anticipations concernant l'équilibre entre l'offre et la demande mondiales.

Agence

BRÈVE

Viandes rouges Amel Abdellatif réunit les importateurs pour préparer l'approvisionnement du marché

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a présidé jeudi à Alger une réunion de travail consacrée à la filière des viandes rouges, avec la participation des principaux importateurs du secteur. Tenue au Palais des expositions, cette rencontre a été consacrée à l'examen des moyens susceptibles d'accompagner les opérateurs et de renforcer les capacités de la filière, notamment afin d'assurer un approvisionnement régulier du marché national. À cette occasion, la ministre a pris connaissance des préoccupations exprimées par les importateurs ainsi que de leurs propositions concernant les conditions d'exercice de leur activité et les besoins du marché. Les discussions ont notamment porté sur la nécessité de garantir la disponibilité régulière des viandes rouges, considérées comme une denrée essentielle, dans le cadre des préparatifs engagés suffisamment à l'avance en prévision du mois de Ramadhan 2027.

Agence

Dès 1947

Le théâtre algérien, arme du combat anticolonialiste

Sur les réseaux sociaux, les hommages rendus à Sid Ahmed Agoumi, décédé le dimanche 20 septembre 2026, en France, et enterré le mardi 22 septembre au cimetière d’El Kettar, à Alger, ont fait remonter dans la mémoire des Algériens des noms prestigieux liés au théâtre national.

Parmi eux, il y a ceux qui accompagnèrent le 4^{ème} art alors qu’il prenait son essor en Algérie, en 1947, sous le nom de théâtre d’expression arabe, en liaison étroite avec le mouvement national qui œuvrait à mobiliser les Algériens pour libérer le pays du colonialisme français. Dans la période qui précéda le déclenchement de la Guerre de libération nationale, le 1^{er} novembre 1954, les partis politiques algériens et les organisations de jeunes mettaient à profit les activités culturelles et de loisirs pour diffuser leurs idées et élever le niveau de conscience de la population. Pour leur part, les artistes savaient, par de subtiles formules, contourner les interdits et la censure et faire passer les messages. Quant au pouvoir colonialiste, il ne sous-estimait pas la puissance du théâtre dans le domaine de l’éducation et de l’éveil des masses. La surveillance des spectacles par la police française ne se relâchait pas. Toute représentation jugée subversive pouvait être arrêtée. Un haut fonctionnaire dans l’administration coloniale, Pierre-René Gazagne, était particulièrement vigilant dans ce domaine. Il a été dénoncé par Mohamed Dib qui écrivait dans Alger républicain puis Liberté (organe central du Parti communiste algérien, PCA) des articles sur les pièces de théâtre. Pour Mohamed Dib, « le théâtre est par excellence l’art qui créé le plus de solidarité entre les hommes en se fondant sur leur besoin vital de participer à la vie de tous, de partager profondément leurs préoccupations communes. Mais il faudrait, pour en arriver là, que n’existent pas la censure de M. Gazagne et les sanctions à l’égard des artistes ». (Mahieddine Bachtarzi Mémoires T. 3, citant Alger républicain du 14 avril 1951).

Au service de la cause nationale

A la fin des années 1940 et au début des années 1950, la « cause nationale » était présente dans les activités culturelles, les représentations théâtrales mais aussi les concerts de musique, grâce aux artistes-militants dont beaucoup étaient membres du MTL D (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques). En 1951, raconte Mahieddine Bachtarzi dans ses Mémoires, à l’occasion des fêtes de l’Aid el Kebir, le comité MTL D du quartier de Belcourt organisa une soirée où « Hassan-el-Hasani et ses camarades triomphaient dans leurs sketches anticolonialistes ». En février 1953, Mahieddine Bachtarzi, directeur du théâtre d’expression arabe à l’Opéra d’Alger, était membre du Comité de lutte contre la répression et pour la libération des détenus politiques, avec d’autres personnalités algéroises. L’été suivant, en août, grâce à Mustapha Kateb et Bachir Hadj Ali, se souvient-il, il était l’invité d’honneur du Festival mondial de la jeunesse qui s’est déroulé à Bucarest (Roumanie). C’était une grande manifestation anticolonialiste organisée par la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique (FMJD) dont faisait partie l’Union de la jeunesse démocratique algérienne (UJDA), au cours de laquelle, raconte Mahieddine Bachtarzi, les spectacles de théâtre montés par Mesrah el Djazair ont mis à nu tous les méfaits du colonialisme français en Algérie (Mémoires T. 3). Mesrah El Djazairi était animé par Mustapha Kateb. Son local était une cave formant deux pièces contiguës, rue Marengo (rue Arbadji, aujourd’hui, dans La Casbah). En été, les répétitions se faisaient au Môle nord du port, en maillot de bain, utilisant la plate-forme du phare comme scène. Les séances étaient entrecoupées de baignades au large, avait raconté Mustapha Kateb dans une interview à Alger républicain (26 juillet 1950). C’était une troupe d’amateurs qui n’avait aucune subvention publique. Lui-même, disait-il, espérait être recruté comme acteur par l’Opéra d’Alger dirigé par Mahieddine Bachtarzi, depuis 1950. Sid-Ali Kouiret, Ahmed Debbah et Yahia Benmabrouk étaient dans cette troupe. En juin 1954, Mustapha Kateb fit une tournée dans le Constantinois avec sa troupe El Masrah El Djazairi. El Masrah El Djazairi se produisait souvent dans des soirées organisées par le PCA ou par l’UJDA, avec lesquels les acteurs de la troupe entretenaient de bons rapports. Sid Ali Kouiret fréquentait le cercle El Mokrani de l’UJDA, qui se trouvait au 44, rue Marengo. Mustapha Kateb allait fréquemment au siège de l’UJDA à la rue Bab Azzoun (Alger). Lors de sa 2^{ème} Conférence nationale tenue en mai 1952, l’UJDA avait décidé d’allier harmonieusement les activités de loisirs, cul-



■ Mahieddine Bachtarzi, le père du théâtre algérien . (Photo : D.R)

ture et sports à la lutte contre le régime colonial. Mustapha Kateb était de ce combat. Il faisait des déclarations publiques contre la répression qui frappait les militants du mouvement national et participait également aux campagnes pour la paix dans le monde. Est-ce un hasard ? Il fut parmi les trois premiers « amis algériens » que Henri Alleg connut en débarquant à Alger en octobre 1939. C’est par eux qu’il apprendra ce qu’est la situation de l’Algérie sous occupation coloniale.

La naissance du théâtre algérien

Les numéros de Liberté de janvier et février 1947 sont pleins d’informations sur « la naissance du théâtre algérien ». Un article signé Naceur Eddin nous apprend qu’à Alger, « la musique andalouse était la seule en vedette entre 1920 et 1930. Elle était prépondérante mais le public commençait à manifester de la lassitude. Les concerts n’étaient pas suivis aussi assidûment qu’à l’habitude ». Les organisateurs décidè-

Bien avant que le théâtre algérien ne devienne un symbole de la culture nationale, il fut déjà une arme de résistance. Dès les années 1940, comédiens, auteurs et troupes investissent la scène pour contourner la censure coloniale, éveiller les consciences et faire vivre la cause nationale.

rent d’ajouter à leur programme musical une partie théâtrale. « Le résultat était fort concluant ». Mais « ceux qui étaient appelés à se produire sur scène pour compléter la manifestation musicale étaient toujours sous la coupe des musiciens ; aussi, décidèrent-ils de créer une troupe dramatique évoluant dans un cadre spécifiquement théâtral ». C’est ainsi qu’est née la troupe dirigée par Allalou. Il raconte ce fait dans un article qu’il a publié dans Liberté (21 février 1947) : « En collaboration avec mon ami Dahmoune, qui était un esprit très cultivé et doué d’un talent merveilleux de comédien, nous formons une équipe bien homogène sous le nom de “Zahia Troupe” », et ils présentent au Kursaal d’Alger (qui se trouvait à Bab El Oued, démoli à l’époque déjà) une grande comédie en trois actes, “Djeha”. Les principaux rôles étaient tenus par Rachid Ksentini et Mustapha Benchoubane (ce dernier est présenté comme un des pionniers du théâtre algérien, comédien de grande valeur). « L’accueil fut triomphal et, à la demande générale, cinq représentations consécutives furent données ; chaque fois, il y avait salle comble », écrit Allalou. C’était en 1926. Par la suite, les pièces de théâtre avaient une partie concert « sinon le public n’irait jamais au théâtre », avait expliqué un

journaliste. Pour la pièce “Djeha”, la partie lyrique était assurée par « la fameuse cantatrice Cheikha Yemna ». D’après Naceur Eddin, « une foule dense avait assisté à ce spectacle. Le succès fut net. Cette soirée révéla au public le théâtre. La glace était rompue ». A propos de Rachid Ksentini, Allalou fait observer que « les véritables génies ne laissent pour fortune que leurs éloges posthumes : pour Rachid Ksentini, il en a été de même ». (Liberté 20 février 1947)

Le premier « théâtre indigène »

Dans la préface du livre de Chebbah Mekki “Souvenirs d’un militant aurésien”, Abdelhamid Benzine a mis en évidence la synthèse entre la lutte politique et l’activité culturelle réalisée par Chebbah Mekki, entre son appartenance au PCA et ses liens avec les Oulémas et avec le mouvement du Docteur Saādane. En 1929, Chebbah Mekki ouvre un café maure à Sidi Okba et créé une association sportive, et surtout, une association culturelle, le premier « théâtre indigène », affirme-t-il dans son livre, dont le secrétaire général était l’écrivain Ahmed Reda Houhou. Chebbah Mekki raconte comment il a présenté à Biskra sa pièce de théâtre “Le pharaon arabe chez les Turcs”, malgré l’intervention de la police française et les menaces d’un féodal local. A Alger, il avait demandé à Roland Rhaïs, secrétaire de la Maison de la Culture, de faire imprimer un millier d’invitations pour les démocrates et les progressistes de Biskra ; il a loué un bus pour ramener les artistes d’Alger, sans les informer que la pièce était interdite.

Il a eu l’aide du Nadi du Dr. Saādane qui a envoyé un député algérien accompagné de Roland Rhaïs au commissariat de police de Biskra pour informer le commissaire que la pièce allait être présentée. Chebbah El Mekki a demandé à Roland Rhaïs de se poster devant la porte et de ne laisser entrer que les personnes qui ont l’invitation. Au lever du rideau, la salle était pleine.

Le commissaire et des policiers sont venus mais n’ayant pas d’invitations, ils ont été empêchés d’entrer. La pièce a été jouée et le bus a ramené ensuite les artistes vers Alger sans qu’ils sachent que la pièce a été présentée alors qu’elle était interdite. Par la suite, les artistes ont reproché à Chebbah Mekki de ne pas leur avoir dit que la pièce était interdite. Il leur a expliqué que s’il les avait informés ils n’auraient pas accepté de jouer la pièce. Roland Rhaïs a avoué à Chebbah Mekki que lui aussi ne pensait pas que la pièce allait finalement être jouée malgré l’interdiction de la police. En janvier 1951, une pièce écrite et mise en scène par Chebbah Mekki, "Les héros du désert", est passé à l’Opéra d’Alger (actuel TNA, square Port Saïd)

Encourager toutes les initiatives

Alors qu’il était rédacteur en chef de Liberté, Bachir Hadj Ali réserva un grand espace en dernière page à la rubrique culturelle avec une bonne cohabitation entre le théâtre et l’art lyrique. Il avait, lui-même, défini la “ligne” de la rubrique : « Nous nous fixons comme règle de faire des comptes-rendus de manifestations artistiques données en notre capitale ou ailleurs, avec le souci constant d’encourager toutes les initiatives qui tendent, dans un pays que 116 ans de colonialisme ont maintenu dans l’ignorance une partie de la population, à élever le niveau artistique et culturel des masses populaires ». Sur cette base, Bachir Hadj Ali avait été sévère dans sa critique d’une comédie en deux actes, “La fille sauvage”, de Mahieddine Bachtarzi et Hattab Mohamed, donnée par la troupe Keltoum, sur la scène du théâtre municipal d’Alger (deviendra après l’indépendance le Théâtre national algérien Mahieddine Bachtarzi), devant une salle comble, avait-il précisé. Le sujet de la pièce ne lui avait pas plu. « Comme si, expliqua-t-il, dans la vie quotidienne de notre pays, dans sa lutte pour la liberté, pour plus de bien-être, contre l’ignorance, la superstition, les fléaux sociaux et tous les maux dont nous souffrons, on ne pouvait pas trouver de qui écrire de solides pièces ». C’est cette “ligne” que suivirent les journalistes de Liberté chargés de faire les comptes rendus des pièces théâtrales. D’abord Mohamed Dib, qui signait du pseudonyme Mohamed Tlemçani que lui avait inspiré le lieu où il écrivait ses articles, le café Tlemçani, à Alger. Ensuite, Aziz Belmiloud et Nour Eddine Rebah prirent le relais de Mohamed Dib, en conservant son pseudonyme, Mohamed Tlemçani, et en respectant la ligne définie par Bachir Hadj Ali, pour rendre compte pièces de théâtre jouées à Alger. La consultation des éditions d’Alger républicain et Liberté d’avant septembre 1955 (date de leur interdiction en même temps que le PCA, par les autorités coloniales) offre de précieuses informations sur la contribution du théâtre et de ses animateurs à la prise de conscience du peuple algérien et à sa mobilisation pour l’indépendance.

M’hamed Rebah

INFO/EXPRESS

Médéa

Installation du nouveau directeur de la jeunesse et des sports et promotion de la directrice de la culture et des arts

Dans le cadre de la dynamique que connaissent les secteurs de la jeunesse et des sports ainsi que celui de la culture et des arts. Une cérémonie a eu lieu mercredi dernier en l'honneur de Mme Salima Gaoua, directrice de la culture et des arts à l'occasion de sa promotion et de sa prise de nouvelles fonctions au poste de directrice centrale au sein du ministère de la Culture et des Arts, en reconnaissance de ses efforts pour le renouveau du secteur au niveau de la wilaya de Médéa. En ce qui concerne le secteur de la jeunesse et des sports, M. Djillali Doumi, wali de la wilaya de Médéa, a présidé la cérémonie d'installation du nouveau directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya, en présence de MM. le Président de l'APW, le Secrétaire général de la wilaya ainsi que le Chef de cabinet. Il s'agit de l'installation de M. Hani Abdelhalim à la tête du secteur de la jeunesse et des sports en provenance de la wilaya de BecharDans son discours d'orientation, M. le wali a souligné l'importance capitale que revêt la Direction de la jeunesse et des sports dans l'accompagnement et l'encadrement des jeunes ainsi que dans la promotion du développement sportif et de la jeunesse à travers les différentes localités de la wilaya.M. Djillali Doumi, a salué les efforts du responsable intérimaire, M. Hamid Maarouf, pendant la période où il a supervisé la Direction de la jeunesse et des sports. Il a également donné des instructions au nouveau directeur, soulignant la nécessité d'assurer un suivi de terrain rigoureux de tous les projets en cours de réalisation, tout en veillant à dynamiser le secteur. De son côté, le nouveau directeur de la jeunesse et des sports a exprimé sa fierté et sa gratitude pour la confiance qui lui a été accordée, affirmant sa pleine disposition à travailler en coordination avec tous les acteurs locaux, les partenaires associatifs et les sportifs afin de faire progresser le secteur et de répondre aux aspirations

Cinéma

Marina Vlady, figure du cinéma français d'origine russe, est décédée à 88 ans

L'actrice et chanteuse française d'origine russe Marina Vlady est décédée à l'âge de 88 ans, a rapporté l'Agence France-Presse (AFP), citant sa famille. L'artiste est morte à son domicile, « entourée de ses proches et de ses animaux », ont indiqué ses enfants dans un communiqué relayé par l'agence. Ils ont décrit leur mère comme ayant vécu « une longue et belle vie bien remplie ».

Née en France en 1938 sous le nom d'Iekaterina Marina Poliakova-Baïdarova, Marina Vlady a commencé sa carrière très jeune. Elle obtient son premier rôle à l'âge de 10 ans dans Orage d'été de Jean Gehret, sorti en 1949. Sa notoriété dépasse rapidement les frontières françaises. En Union soviétique, elle se fait notamment connaître grâce à son rôle dans La Sorcière, sorti en 1956. Au cours d'une carrière qui s'étend sur plusieurs décennies, elle tourne dans plus de 80 films. En 1963, son interprétation dans Le Lit conjugal (Una storia moderna -



■ Marina Vlady est une actrice, chanteuse et écrivaine française, née dans une famille d'origine russe, le 10 mai 1938 à Clichy et morte le 24 septembre 2026. (Photo : D.R)

L'ape regina) lui vaut le prix d'interprétation féminine au Festival de Cannes, consacrant sa place parmi les grandes figures du cinéma de son époque. La vie de Marina Vlady est également étroitement associée à celle du poète, acteur et chanteur soviétique Vladimir Vysotski. Les deux artistes se rencontrent en 1967 et se marient trois ans plus tard, en 1970. Marina Vlady restera son épouse

jusqu'à la mort de Vyssotski en 1980. Après la disparition de l'artiste soviétique, elle lui consacre un ouvrage, Vladimir ou le vol arrêté, et crée également un spectacle portant le même nom, contribuant ainsi à entretenir la mémoire de celui qui fut l'une des grandes figures culturelles de l'URSS. Les liens de Marina Vlady avec la Russie ont également été reconnus officiellement.

En 2012, elle reçoit la médaille Pouchkine, une distinction d'État russe, pour sa contribution au développement des relations culturelles avec la Russie ainsi qu'à la préservation et à la promotion de la langue et de la culture russes à l'étranger. Son histoire avec Vladimir Vyssotski est également évoquée à travers un monument érigé en 2006 à Iekaterinbourg en hommage aux deux artistes.

INFO/EXPRESS

Sidi Bel Abbas

Pour un meilleur accueil, la CNAS prolonge ses horaires de service à la journée du samedi

La direction de la Caisse nationale des assurances sociales a décidé de prolonger ses horaires de travail à la journée du samedi, préalablement journée de repos. Cette initiative, répondant aux instructions du ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, vient réconforter la forte demande des assurés qui ne parviennent pas à se satisfaire auprès des services de la caisse pendant les journées normales de travail, à cause de leurs obligations dans leur fonction. Cette mesure salutare va permettre aux citoyens, notamment aux salariés et travailleurs de profiter de cette journée de repos pour bénéficier des services de la caisse et de régler les différents besoins administratifs et sociaux. Aussi, elle va contribuer à désengorger davantage les caisses et améliorer l'accueil, devenu un souci majeur de l'Etat. Cette mesure prendra effet à partir de ce samedi 26 septembre 2026 de 08h à 12h pour renforcer le service en ligne à travers les plateformes déjà disponibles et connues par l'ensemble des assurés.

Djillali Toumi

Oum El Bouaghi

Ouverture de l'année universitaire 2026-2027

Avant le coup d'envoi de la rentrée solennelle de l'université Larbi Ben M'hidi d'Oum El Bouaghi qui a été donné ce jeudi 24/9/2026, par le wali Benabdallah Chaib Eddour, une minute de silence a été observée en mémoire des victimes des incendies ayant touché les wilayas du Centre et de l'Est du pays. C'est à l'auditorium principal du dit université devant un millier d'étudiants que la cérémonie a débuté par l'intervention du recteur de l'université, le docteur Choug Fawzi qui a remercié l'assistance venue en nombre, a présenté les principales mesures prises pour assurer une rentrée dans de bonnes conditions, tout en mettant l'accent sur la transformation numérique, l'entrepreneuriat, l'innovation et le renforcement du rôle économique de l'université. Dans son discours prononcé à l'occasion de l'ouverture officielle 2026-2027, le recteur de l'université a souligné que cette rentrée avait débuté à la fin de l'année précédente conformément aux orientations du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et aux objectifs fixés dans le secteur. Le premier responsable de l'université Larbi Ben M'hidi a notamment rappelé la participation de l'Université d'Oum El Bouaghi, le 17 août 2026, à une réunion présidée par le Premier ministre par visioconférence en présence du wali de la wilaya d'Oum El Bouaghi consacrée aux préparatifs de la rentrée universitaire et à l'accueil des nouveaux étudiants. Elle s'inscrit également dans la continuité des réformes engagées depuis de longues années permettant aux étudiants de poursuivre leurs cursus universitaire dans de bonnes conditions visant à offrir aux étudiants des conditions d'études optimales. Il a précisé que les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés avant de souhaiter à chacun une année universitaire 2026-2027

fructueuse et studieuse. Après avoir passé en revue un tableau très réaliste de son institution, a fait savoir que pour cette année, l'université a accueilli 4800 nouveaux inscrits et 2500 en master, ce qui porte le nombre global à 17 500 étudiants. Il a souligné également que le nombre d'encadreurs avoisine 1078 dont 80% au rang magistral. Aussi, il a fait savoir que 35 maîtres de conférences ont été promus au rang des professeurs et 45 autres en qualité de maîtres de conférences. D'autre part, le premier responsable de l'université a fait savoir que le nombre de nouveaux diplômés issus des promotion 2025- 2026 était de 4 117 étudiants entre licence et master. Par ailleurs, le recteur de l'université a affirmé qu'il a été créé pour cette année l'introduction d'une nouvelle spécialité qui est la langue Russe (spécialité académique). Le docteur Choug Fawzi n'a pas manqué de souligner que l'université Larbi Ben M'hidi a réalisé un élan qualitatif et une bonne performance grâce aux efforts consentis par l'ensemble des cadres enseignants de l'université, notamment dans les domaines de la recherche scientifique, la publication, etc. Aussi, il a demandé de relever le défi pour la réussite de cette année universitaire et de créer des projets scientifiques et penser au futur d'investir pour saisir l'occasion accordée par l'Etat afin de fournir des solutions innovantes de haute technologie. De son côté, le wali Benabdallah Chaib Eddour qui a donné le coup d'envoi de cette rentrée universitaire, a rendu un vibrant hommage aux glorieux martyrs pour leur sacrifice qui a permis à toute une génération d'acquérir la science et le savoir et a indiqué que nous sommes obligés de porter le serment pour cette patrie et faire face chaque année un succès distinctif et n'a pas manqué de saisir cette occasion d'adresser

ses félicitations à la communauté universitaire et à féliciter les étudiants qui ont obtenu leurs diplômes et a souhaité une excellente année particulière et laborieuse à tous les étudiants et leur a demandé de fournir des efforts considérables pour atteindre des progrès qualitatifs, notamment dans l'investissement et que l'Etat est toujours disposé pour encourager et accompagner les porteurs des projets dans le cadre de l'investissement. Les participants ont ensuite suivi la présentation d'une communication consacrée à la contribution intellectuelle de M. le ministre de l'ESRS, le professeur Kamel Baddari intitulée « Renouveau, innovation et construction de l'avenir » Il est méritoire de signaler également qu'au cours de cette journée le professeur et scientifique Bachir Halimi venant du Canada en qualité d'invité de l'université qui a reçu un hommage particulier, n'a pas manqué de donner une conférence dont le thème est intitulé « L'arabisation de l'informatique ». Signalons qu'en marge de cette cérémonie, une convention a été signée entre l'université Larbi Ben M'hidi et la société britannique Albion, VIA, Education LTD-United Kingdom (Manchester). Au cours de cette journée, des cadeaux ont été offerts aux enseignants promus au rang supérieur. Enfin, les membres présents s'accordent à dire que les résultats réalisés successivement par l'université Larbi Ben M'hidi d'Oum El Bouaghi sont satisfaisants et qu'ils méritent à ce titre d'être encouragés. Pour rappel, l'université Larbi Ben M'hidi d'Oum El Bouaghi compte 7 facultés, 3 instituts, 2 pôles universitaires, une (1) annexe en médecine et un (1) centre intensif des langues.

A. Remache

Assemblée générale des Nations unies à New York

Le criminel de guerre Netanyahu prononce son discours dans une salle quasi vide



■ Alors qu'il commençait son discours, des délégations de plusieurs pays ont quitté la salle de l'Assemblée générale pour protester contre Netanyahu, recherché par la Cour pénale internationale pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité à Ghaza. (Photo : D.R)

Le journal a indiqué que Netanyahu avait prononcé son discours dans une salle vide, dans une atmosphère d'isolement, jeudi, le criminel de guerre Netanyahu a prononcé son discours devant l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, dans une salle quasi vide après le retrait des délégations de plusieurs pays en signe de protestation contre la guerre d'extermination menée par Israël dans la bande de Gaza et les violations continues en Cis-jordanie, au Liban et en Syrie, coïncidant avec des manifestations massives dans les rues de la ville. Alors qu'il commençait son discours, des délégations de plusieurs pays ont quitté la salle de l'Assemblée générale pour protester contre Netanyahu, recherché par la Cour pénale internationale pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité à Ghaza. considérant son discours comme arrogant, agressif et dénué de vision, le media a ajouté que 33 jours avant les élections, le discours était principalement adressé à l'opposi-

Le journal hébreu Yediot Aharonot a vivement critiqué vendredi le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu à propos de son discours devant l'Assemblée générale des Nations Unies, le qualifiant d'arrogant, agressif et sans vision.

tion israélienne , le décrivant comme étant formulé avec force, hostile et ressemblant davantage à un discours fait de sang, de sueur et de larmes .Le journal a noté que le discours de Netanyahu ne faisait aucune mention de la paix, y compris de la possibilité d'élargir les accords d'Abraham, et a estimé qu'il n'avait offert aucune lueur d'espoir dans son discours.Pour sa part, le chef du parti d'opposition Yisrael Beiteinu, Avigdor Lieberman, a déclaré vendredi que la position d'Israël dans le monde avait atteint son point le plus bas, mettant en garde contre un véritable effondrement économique en raison des sanctions européennes et de leur impact sur le commerce. Ce message a été publié par Lieberman sur son compte de la plateforme « X », en commentaire du discours du Premier mi-

nistre Benjamin Netanyahu devant l'Assemblée générale des Nations Unies à New York.Lieberman a déclaré : « La position d'Israël dans le monde a atteint son point le plus bas jamais enregistré. Pendant des années, Israël a bénéficié du droit de veto américain au Conseil de sécurité de l'ONU, et je crois que tant que Trump restera président, ce droit nous restera accessible, mais avec le prochain président, qu'il soit républicain ou démocrate, la réalité pourrait changer. « Lieberman a évoqué les relations israélo-britanniques, affirmant qu'Israël n'avait pas d'ambassadeur à Londres depuis un an, attribuant cela à des conflits au sein du cabinet du Premier ministre Netanyahu. Il a mis en garde contre les répercussions économiques des sanctions européennes, déclarant que « les

sanctions imposées par l'Union européenne à l'occupant sioniste affecteront le commerce entre l'occupant sioniste et l'Union européenne, entraînant un véritable effondrement économique », selon son évaluation.Le discours de Netanyahu intervient 33 jours avant les élections israéliennes prévues pour octobre prochain, dans un contexte de vifs débats politiques internes, les figures de l'opposition critiquant le contenu de son discours, tandis que les ministres et les personnalités de la coalition au pouvoir l'ont salué. En novembre 2024, la Cour pénale internationale a émis des mandats d'arrêt contre Netanyahu et son ancien ministre de la Défense, Yoav Gallant, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité dans la bande de Ghaza. Depuis le début du génocide sioniste contre Ghaza en octobre 2023, plus de 73 000 Palestiniens ont été tués et environ 175 000 blessés, selon le ministère de la Santé de la bande de Ghaza, indique-t-on.

Faouzi Oki

Europe

Des manifestations contre la hausse des prix du carburant ont éclaté dans plusieurs pays

Des manifestations contre la forte hausse des prix du carburant se déroulent dans plusieurs pays européens à la fois, rapporte Politico. Au Portugal, vendredi, des centaines de camions ont été mobilisés dans une manifestation contre la hausse du prix du diesel. Les organisateurs comptaient rassembler environ 500 poids lourds. Le convoi avançait à faible vitesse sur trois autoroutes en direction de Coimbra, ce qui a provoqué de sérieuses difficultés de circulation. Des représentants d'entreprises du bâtiment, des travaux souterrains et du transport de matériaux ont participé à la protestation. Les organisateurs affirment que, depuis fin février, le prix du diesel au Portugal est passé d'environ 1,59 à 2,22 euros le litre. Selon leurs estimations, les dépenses pour le carburant de certaines entreprises du secteur représentent plus de la moitié des coûts de production. Des manifestations contre la hausse des prix du diesel ont également eu lieu en France. Des pêcheurs ont bloqué les ports de Nice, de Sète et du Grau-du-Roi, ainsi qu'un dépôt pétrolier à Frontignan, dans le

sud du pays. Les participants exigeaient de réduire le coût du carburant et d'augmenter le soutien gouvernemental au secteur. Sur fond de protestations, les autorités françaises ont été contraintes d'élargir le programme d'aide aux citoyens et aux secteurs les plus durement touchés par la hausse des prix du carburant. Les prix du carburant automobile dans les pays de l'UE ont considérablement augmenté en 2026 sur fond de perturbations des livraisons de pétrole et de produits pétroliers après le début, en février, de la guerre des États-Unis et d'Israël contre l'Iran. La Commission européenne reconnaît que l'instabilité au Moyen-Orient a entraîné une augmentation importante des prix, avant tout du diesel et du kérosène. Selon l'agence Reuters, en septembre, les prix européens du diesel sur les marchés ont plus que doublé par rapport aux niveaux du début de l'année, dans le contexte de la réduction des livraisons de produits pétroliers en provenance du Moyen-Orient et de la politique des autorités de l'UE vers le renoncement aux énergies russes.



Ormuz : « La balle est dans le camp des États-Unis »

Téhéran a soumis aux États-Unis un plan de sept jours pour rétablir la navigation dans le détroit d'Ormuz, a annoncé aux journalistes le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghtchi. «L'Iran a remis aux États-Unis, par l'intermédiaire du Qatar, un plan clair et net de sept jours. Si les conditions nécessaires sont réunies, le détroit sera rouvert et la navigation normale reprendra dans le courant de sept jours. La balle est dans le camp des États-Unis.» Il a souligné que Téhéran restait attaché à la sécurité de la navigation dans le détroit. «L'Iran reste attaché à la navigation en sécurité, mais la sécurité maritime ne peut pas être rétablie à l'aide de la poursuite d'opérations militaires, de menaces, de blocus ou d'instruments de coercition économique.» Abbas Araghtchi a également abordé le sujet de l'arme nucléaire



et a noté que les déclarations selon lesquelles l'Iran serait en passe de l'acquérir étaient mensongères. «Affirmer que l'Iran est sur le point d'avoir l'arme nucléaire est un gros mensonge.» L'Iran n'admet pas la coercition et les menaces, le pays ne renoncera pas à ses droits malgré les pressions, at-il souligné dans ce contexte. «L'Iran rejette la coercition, les menaces et l'intimidation. L'Iran ne renoncera pas à ses droits souverains sous la pression», a-t-il affirmé, soulignant que le respect de la Charte des Nations Unies était une obligation pour les pays et non une simple question de volonté, que la souveraineté n'était pas soumise à des conditions. «La diplomatie n'est pas une capitulation et la paix ne peut se construire au moyen de menaces d'anéantissement.»

■ Hommage au journaliste et écrivain algérien feu Mohamed Benchicou

Combattre toute forme d'extrémisme facteur de xénophobie

Contrairement à certaines rumeurs colportées par certains esprits malveillants qui veulent nuire à l'image de l'Algérie, feu Mohamed Benchicou sera inhumé dans son pays natal, l'Algérie qu'il aimait beaucoup, le samedi 26 novembre 2026.

La présente contribution remaniée publiée dans le *Matin dz*, le 17 septembre 2012, sous le titre « Les liens entre l'extrémisme religieux, la xénophobie et les dictatures » renvoie à philosopher sur le concept de liberté au sens large. J'ai connu feu Mohamed Benchicou au moment où avec l'avènement de la presse indépendante à Alger, il m'avait toujours ouvert ses colonnes, vers les années 1992-1993, ayant largement contribué à faire connaître avec notamment *El Moudjahid*, *El Watan*, *le Soir d'Algérie*, *le Jeune Indépendant* et *El Khabar*. L'Association nationale du développement de l'économie de marché (ADEM), une économie de marché concurrentielle, loin de tout monopole, alliant efficacité économique et une profonde justice sociale à laquelle je suis profondément attaché. Malgré nos divergences sur la trajectoire politique et économique, il a toujours milité pour la confrontation des idées contradictoires productives, seules condition pour le redressement national, nul algérien ne pouvant se prévaloir d'être plus patriote qu'un autre, chacun aime l'Algérie à sa manière.

N'oublions jamais que les fondateurs de l'économie qui est avant tout politique (connu actuellement sous le vocable sciences économiques), à savoir Adam Smith et David Ricardo étaient de philosophes. La philosophie est le fondement de toute réflexion en sciences sociales, car depuis que le monde est monde le concept de liberté a imprégné la pensée philosophique de Platon, Aristote, Averroès philosophe arabe, le Maghrébin Ibn Khaldoun. Le mot le plus proche qui est utilisé dans les textes judaïques, chrétiens, musulmans, bouddhistes, toutes les autres religions et même ceux qui ne croient pas demandant à être respectés, assimile « la philosophie » à « sagesse », tolérance. C'est pourquoi beaucoup de philosophes utilisent le mot « sagesse » comme synonyme du mot « philosophie ». Que l'on relise les œuvres d'Al-Kindi, Al Ghazali, Al Farabi et en Occident plus près de nous deux éminents penseurs, le Français Jean-Jacques Rousseau et l'Allemand Emmanuel Kant pour qui la loi est nécessaire pour garantir les libertés, éviter la tyrannie, les conflits et l'esclavage. Et pour deux autres philosophes allemands, Hegel et Nietzsche, le toi est antérieur au moi et il est erroné de concevoir une liberté indépendance

La seule voie pour lutter efficacement contre l'extrémisme, en ces moments de grands bouleversements géostratégiques qui s'annoncent entre 2016-2030-2050 l'axe de croissance devant se déplacer de l'Asie au continent Afrique, est la cohésion sociale interne, où la vertu du travail, les espaces de liberté dont une presse et des médias crédibles, car étant à l'ère de l'intelligence artificielle et des réseaux sociaux, le monde étant devenu une grande maison en verre qui doivent mètre réhabilités loin des logiques rentières avec la moralité sans faille des dirigeants. Cela passe par un Etat de droit, une gouvernance renouvelée, la démocratie tenant compte des anthropologies culturelles et une profonde refonte profonde des relations internationales, évitant cette injustice planétaire, sans lesquels aucun développement global fiable ne peut se réaliser.



■ Le journaliste et écrivain Mohamed Benchicou s'est éteint ce jeudi chez lui à l'âge de 74 ans. L'ancien fondateur du quotidien *Le Matin* sera inhumé dans son pays natal, l'Algérie qu'il aimait tant, le samedi 26 novembre 2026.

comme un état monadique, où l'individu serait une totalité fermée, les relations humaines étant à la fois des sources de conflits et d'aliénation, et des conditions de liberté sociale et politique.

Toutes les religions et notamment le judaïsme, le christianisme et l'Islam n'ont jamais prôné la violence, leur fondement étant la tolérance. L'adhésion ou pas à une religion est fondée sur le consentement sans contraintes. Or, contrairement à ces principes fondamentaux, (que l'on se rappelle les périodes d'inquisition en Europe), l'histoire mouvementée de l'humanité montre des guerres meurtrières au sein d'une même religion et entre différentes religions, les livres saints ayant été dénaturés, instrumentalisés souvent à des fins politiques. La symbiose des apports entre l'Orient et l'Occident a permis à l'humanité de faire des grands progrès et ce dans tous les domaines. Comment ne pas souligner l'histoire millénaire de cohabitation pacifique entre les juifs et les musulmans qui d'ailleurs ont été les plus grands protecteurs des juifs persécutés. Musulman, j'ai beaucoup d'amis juifs, chrétiens, bouddhistes et ceux qui n'ont aucune croyance et le courant pour les débats a été toujours fructueux. Le dialogue ver-

teux est la meilleure manière de dépasser les incompréhensions.

Si dans une famille le père et la mère veut imposer chacun son point de vue c'est l'éclatement de la cellule familiale. Lorsqu'un pouvoir par des dictas veut imposer ses lois qui ne correspondent pas à l'état de la société, celle-ci enfante ses propres lois qui lui permet de fonctionner accentuant le divorce Etat-citoyens. Mais je pense que si la liberté d'expression est un acquis universel, elle ne peut aller jusqu'à porter atteinte à la dignité de millions de juifs, chrétiens ou musulmans ou d'athées pour leurs croyances et opinions. La déontologie par le respect d'autrui devrait nous guider. La violence physique doit être condamnée avec rigueur car c'est la meilleure manière de faire de la publicité aux extrémistes. Il faut condamner la violence verbale actuelle invoquant l'immigration illégale de l'extrême droite qui appelle à la haine et porte atteinte aux libertés fondamentales. Elle ne saurait représenter la pensée de la majorité du peuple occidental mais une minorité raciste. Les auteurs savaient à l'ère de la révolution au niveau du nouveau système des télécommunications non régulé, serait instrumentalisée à des fins politiques.

Je pense fermement, contrairement à certains courants extrémistes, que ce serait aller vite en besogne de parler de chocs de civilisations car la majorité des populations de tous les continents aspire à la paix, à la dignité et à la cohabitation et c'est pourquoi je récusé cette vision négative. Pour les extrémistes occidentaux minoritaires, en favorisant la violence, ils veulent montrer, à des moments précis pour avoir la plus grande médiatisation, que l'Islam est incompatible avec les valeurs démocratiques et que tous les musulmans sont des terroristes, ce qui est totalement faux. La démocratisation ne se décrète pas, et son instauration sera fonction des rapports de forces entre les réformistes et les conservateurs, demandant du temps, l'Occident ayant mis plus d'un siècle. La démocratisation n'arrange pas

les régimes dictatoriaux en place souvent avec la complicité des forces conservatrices locales et étrangères partageants les mêmes intérêts, en instrumentalisant et diabolisant les facteurs externes, le complot extérieur, pour faire oublier leur échec notamment en matière de développement économique, discours usé qui ne prend plus. Car, c'est l'absence de moralité, la corruption généralisée qui sont à l'origine des révoltes sociales et de l'émergence des courants extrémistes et ce accentué par le déséquilibre international, la suprématie de la sphère financière spéculative sur la sphère réelle, la déconnection entre la dynamique économique et la dynamique sociale qui accroît les injustices sociales internes et à l'échelle planétaire.

En conclusion, la seule voie pour lutter efficacement contre l'extrémisme, en ces moments de grands bouleversements géostratégiques qui s'annoncent entre 2016-2030-2050, l'axe de croissance devant se déplacer de l'Asie au continent Afrique, est la cohésion sociale interne, où la vertu du travail, les espaces de liberté dont une presse et des médias crédibles car étant à l'ère de l'intelligence artificielle et des réseaux sociaux, le monde étant devenu une grande maison en verre, qui doivent être réhabilités loin des logiques rentières avec la moralité sans faille des dirigeants. Cela passe par un Etat de droit, une gouvernance renouvelée, la démocratie tenant compte des anthropologies culturelles et une profonde refonte profonde des relations internationales, évitant cette injustice planétaire, sans lesquels aucun développement global fiable ne peut se réaliser. Le combat contre le racisme, la xénophobie, sous toutes ses formes, le dialogue des cultures, source d'enrichissement mutuel, concourent à cette refonte urgente des relations internationales.

Abderrahmane Mebtoul
Professeur des universités
Expert international

INFO/EXPRESS

Relizane

Près de 22 kg de kif traité saisie

Les éléments du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Relizane ont saisi une quantité importante de kif traité estimée à près de 22 kg, avec l'arrestation de 2 individus et la saisie de deux voitures touristiques utilisées dans le transport et commercialisation du kif », précise le texte. Les faits « remontent à l'interception, par la brigade de sécurité routière dans un point de contrôle, d'un véhicule de tourisme suspect. Une fouille minutieuse du véhicule, effectuée avec le concours d'une équipe cynotechnique, a permis de mettre la main sur une quantité importante de kif traité estimée à plus de 22 kg, suite à quoi, le suspect a été immédiatement appréhendé et une enquête a été ouverte par la Brigade de sécurité et d'investigation (BSI/GN) de Relizane», souligne le communiqué a permis d'identifier son acolyte qui fut par la suite arrêté à bord d'une voiture touristique et la saisie d'une somme d'argent probablement de la vente de la drogue. Après parachèvement de toutes les procédures légales, les mis en cause seront présentés avec les objets saisis devant le procureur de la République près le tribunal de Oued R'Hiou, conclut la même source.

N.Malik

Guelma

Djellaoui inspecte les chantiers de 4 viaducs dans la section centrale du projet de ligne ferroviaire minière Est

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a inspecté, vendredi après-midi dans la commune de Medjez Sfa (Guelma) les chantiers de construction de 4 viaducs sur le tracé du tronçon central du projet de ligne ferroviaire minière Est. Le ministre, qui effectuait une visite de travail dans la wilaya de Guelma, s'est enquis de l'avancement de ces ouvrages d'art situés dans la section centrale de la ligne ferroviaire minière Est entre Bouchegouf (Guelma) et Dréa (Souk Ahras) sur une distance de 121 km, dont 40 km sur le territoire de la wilaya de Guelma. M. Djellaoui a écouté un exposé technique sur l'avancement des travaux et sur le reste à réaliser pour achever le segment situé dans la wilaya de Guelma qui comprend un nombre important d'ouvrages d'art, à savoir 13 ponts de différentes hauteurs et longueurs et 3 tunnels totalisant un linéaire de 820 m.

Tlemcen

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat en visite dans la wilaya

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat a effectué une visite de travail à Tlemcen pour s'enquérir de l'avancement des opérations de modernisation et de restauration du secteur et supervise le lancement de la première marque hôtelière algérienne à l'hôtel « Renaissance Tlemcen », sous l'enseigne « El Qasr Palace »

À l'occasion de sa visite de travail et d'inspection effectuée en fin de semaine dans la wilaya de Tlemcen, la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, a affirmé que la stratégie du secteur repose sur le soutien et l'encouragement des artisans afin de valoriser les produits artisanaux locaux et nationaux et de faire connaître la diversité du patrimoine artisanal algérien. Elle a également insisté sur la nécessité d'encourager les artisans à satisfaire aux conditions requises pour l'obtention du label de qualité et d'authenticité, ce qui contribue à protéger les produits traditionnels contre la contrefaçon, à renforcer leur valeur ainsi que leur position sur le marché. La ministre a souligné, en outre, l'importance de créer des passerelles entre le tourisme et l'artisanat, considérés comme deux secteurs complémentaires pour valoriser le patrimoine culturel, renforcer l'attractivité de la destination touristique et permettre aux artisans de tirer profit de l'activité touristique, contribuant ainsi au développement local et à la valorisation des spécificités culturelles de la wilaya de Tlemcen. Mme Meddahi a, par ailleurs, visité, en compagnie du wali de la wilaya, des autorités locales, des représentants des services de sécurité et de l'Armée nationale populaire, des députés élus à l'Assemblée populaire nationale,



■ La ministre du Tourisme et de l'Artisanat en visite de travail à Tlemcen pour superviser le lancement de la marque hôtelière algérienne « El Qasr Palace ». (Photo : D.R)

du président-directeur général de l'entreprise touristique EGTT, du Médiateur de la République, des responsables de la daïra et de la commune de Tlemcen, des cadres de la wilaya et du secteur du tourisme et de l'artisanat, ainsi que des représentants de la société civile et de la presse locale, l'établissement hôtelier « Les Zianides », situé au centre-ville de Tlemcen. La ministre et la délégation qui l'accompagnait ont inspecté les différentes installations de l'hôtel et pris connaissance d'une présentation consacrée au projet de réhabilitation et de modernisation de l'établissement hôtelier. Celui-ci dispose d'une capacité d'hébergement importante, comprenant 128 chambres doubles, 14 suites junior et 7 suites, ainsi que plusieurs équipements et services diversifiés. L'hôtel propose également des services complémentaires, notamment le transport touristique des clients depuis et vers l'aéroport, ainsi que des espaces commerciaux dédiés à l'exposition et à la commercialisation de produits artisanaux et de l'artisanat traditionnel, ainsi que de souvenirs. Dans ce cadre, la ministre a insisté sur la nécessité d'intégrer le « zellige » dans les opérations de restauration et de

modernisation des établissements hôteliers, en tant qu'élément de l'identité artisanale et architecturale algérienne. Cette démarche vise à préserver les spécificités du patrimoine national et à mettre en valeur sa diversité, conformément aux particularités propres à chaque région. La ministre du Tourisme et de l'Artisanat et la délégation qui l'accompagnait se sont également rendues au palais El Mechouar, l'un des principaux monuments historiques et architecturaux dont regorge l'ancienne capitale des Zianides, Tlemcen. Elle y a visité l'espace consacré à l'artisanat, l'annexe de l'Institut national de l'hôtellerie et du tourisme, le Centre du costume traditionnel ainsi que le Musée de la civilisation, qui retrace les différentes périodes historiques qu'a connues la ville de Tlemcen. Il convient de rappeler que le palais historique El Mechouar a été réhabilité en 2010, dans le cadre de la manifestation « Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011 ». Durant cette période, il a accueilli plusieurs manifestations culturelles internationales ayant réuni des participants de plus de 100 pays à travers le monde. Le palais constitue aujourd'hui un espace reflétant une partie du patrimoine

historique et culturel de la « Perle du Maghreb », Tlemcen. Lors de sa visite des différents espaces du palais El Mechouar, la ministre a souligné la nécessité de poursuivre les efforts visant à préserver l'artisanat d'art et à encourager les artisans à satisfaire aux conditions d'obtention du label de qualité et d'authenticité, contribuant ainsi à protéger les produits traditionnels contre la contrefaçon et à renforcer leur valeur et leur position sur le marché. Elle a également insisté sur l'importance d'accompagner les artisans, hommes et femmes, notamment dans les zones enclavées, à travers la sensibilisation, la formation et l'encadrement, afin de préserver les métiers et savoir-faire traditionnels, en particulier ceux menacés de disparition. Par ailleurs, la ministre du Tourisme et de l'Artisanat a inspecté la station thermique de Hammam Boughrara et pris connaissance de ses différentes installations. Elle a suivi une présentation consacrée au projet de réhabilitation et de modernisation de la station, à travers laquelle elle s'est informée sur les services thermaux et thérapeutiques proposés. Elle a demandé aux responsables de la station d'introduire également l'activité de fangothérapie, tout en insistant sur la poursuite de la diversification des services et l'amélioration de leur qualité, afin de renforcer l'attractivité de la station et de répondre aux attentes de la clientèle. En marge de la clôture de sa visite dans la wilaya de Tlemcen, la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, a présidé la cérémonie de lancement de la marque « El Qasr Palace », qui remplace l'enseigne « Renaissance », au niveau du plateau de Lalla Setti, sur les hauteurs de la ville de Tlemcen. « El Qasr Palace » est une marque algérienne prometteuse dans le domaine des services

ST Smain

Mostaganem

Le CHU dresse un bilan d'activités positif

Le CHU Mostaganem met en œuvre de nouvelles mesures pour renforcer ses effectifs, moderniser son plateau technique et améliorer l'accueil des patients. Dans une première pour la wilaya de Mostaganem, les responsables du secteur de la santé ont dressé le bilan des activités réalisées, reflétant les effectifs déployés pour améliorer la qualité des services de santé et résoudre les problèmes en suspens. La direction générale du centre hospitalo-universitaire de Mostaganem a rendu public, via un communiqué, le bilan de ses activités pour l'année 2026 et la saison estivale, prenant en compte tous les aspects de la gestion du CHU dans le cadre de ses efforts continus. En présence des chefs de services et des cadres administratifs, plusieurs dossiers prioritaire ont été examinés afin d'améliorer la qualité des soins et le service public :1-Evaluation estivale (bilan de l'activité médico-chirurgie de l'été et analyse des difficultés rencontrées par les différents services). 2-Logistique et mainte-

nance (point de situation sur l'acquisition du matériel médical, la gestion des consommations et l'état des blocs opératoires. 3-Réformes et innovations (validation des propositions des chefs d'unités et approbation de la mise en œuvre des activités génératrices de revenus. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du décret exécutif n° 26-2022 du 16 mai 2026. Les points abordés constituent une réelle démarche continue d'optimisation des structures du centre hospitalo-universitaire CHU pour perfectionner la qualité du service. Du côté du directeur de la santé, de la population et de la réforme hospitalière de la wilaya de Mostaganem, Dr Mohamed Khalil Toufik. Il insiste sur l'impérative nécessité de réaliser cet objectif à travers notamment ces nouvelles structures et d'améliorer le taux de couverture dans le domaine de la prise en charge des malades en application des orientations de la tutelle. La direction du CHU de Mostaganem confirme, au terme du communiqué, son engagement à poursuivre

le processus de réforme et de modernisation du secteur en 2026, afin d'assurer l'amélioration de la prise en charge sanitaire et la promotion du service public dans la wilaya de Mostaganem. Ce bilan d'activités illustre l'importance du renforcement du secteur de la santé. Ces aspects des activités du CHU durant l'exercice 2026 traduisent les efforts déployés par les responsables du secteur à Mostaganem, dont la feuille de route adoptée pour le secteur est en parfaite adéquation avec les orientations nationales visant à opérer une transformation qualitative des performances sanitaires. Les responsables du secteur de la santé à Mostaganem adhèrent pleinement à la politique des plus hautes autorités, à leur tête le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour développer le système de santé et améliorer la qualité des services offerts aux citoyens.

N.Malik

L'attaque hybride contre la France

Une plongée dans la réalité

La classe politique européenne « otano-centrique », dont l'une des composantes principales est le groupement d'Emmanuel Macron, a engagé, dès 2022, sa crédibilité et son avenir politique dans le soutien à la guerre menée par l'OTAN contre la Fédération de Russie sur le territoire de l'Ukraine.



■ Oleg Nesterenko. (Photo : D.R)

Ce pari reposait sur la conviction, fondée sur des analyses superficielles et non intégratives des paramètres clés du modèle politico-économique et socio-culturel russe, d'un effondrement imminent de l'économie et, par extension, du système politique russe sous la pression de la coalition transatlantique. Or, tout au long des dernières années, les forces politiques actuellement au pouvoir en France ont désigné Moscou comme le principal responsable d'une série de difficultés majeures affectant les citoyens français, et ont érigé la Russie en centre de gravité de l'ensemble de leurs actions et de leurs communications, via un outil de propagande massivement surfinancé par les fonds publics : les médias français. Ainsi, l'hypnose gitane est devenu l'instrument principal de l'action de l'Élysée vis-à-vis des masses électorales françaises qui sont à garder dans l'état de l'obéissance au niveau des approbations de la politique foncièrement destructrice du gouvernement Macron vis-à-vis de l'économie française et de la position de la France dans le monde. Plus de quatre années se sont écoulées depuis le début de la phase armée de la confrontation Russie-OTAN sur le sol ukrainien. Les discours fallacieux, qui ont auparavant produit des fruits suffisants — notamment dans le cadre du détournement des fonds publics du domaine social, médical et éducatif vers celui de l'industrie de l'armement — commencent à fonctionner de moins en moins bien face à l'aggravation de la dégradation de la situation socio-économique de la France, qui approche à grands pas de la récession. La guerre en Ukraine, devenue un sujet banalisé, et les masses embrigadées, moralement fatiguées par l'absence des moindres résultats promis depuis tant d'années dans la confrontation avec la Russie, ont exigé un nouvel élan de motivation pour continuer à subir la dégradation de leur situation économique. Ainsi, une nouvelle campagne de propagande a été mise en place et lancée avec force dès l'été 2026, développant le narratif d'une intensification majeure de la menace d'une « guerre hybride orchestrée par la Russie », composée de cyberattaques, de sabotages, d'incursions de drones et d'autres éléments. Cette campagne s'appuie sur les outils classiques du formatage et de la désinformation de la société française, à savoir les médias mainstream français, lesquels, selon une étude de l'Observatoire des médias (juin 2026), consacrent désormais 62 % de leur couverture géopolitique à des contenus alarmistes sur la menace russe, contre 34 % en 2023. Le fait qu'il n'existe strictement aucun début de la moindre preuve

quant à une origine russe de la prétendue « guerre hybride orchestrée par la Russie » — et qu'aucune présentation de ces prétendues preuves n'ait jamais été faite devant le grand public, pas une seule — constitue un élément majeur aux yeux de quiconque n'est pas dépourvu de capacités analytiques ne serait-ce qu'élémentaires. Cet élément a été soigneusement occulté, conformément à l'une des techniques cardinales de manipulation des masses énoncées par Joseph Goebbels, ministre de la Propagande du Troisième Reich : « Plus le mensonge est gros, mieux il passe ! ». Pour se rapprocher de la réalité, il suffit de poser la question jadis formulée par Cicéron dans son plaidoyer Pro Roscio Amerino : « Cui bono ? » — « À qui profite le crime ? » — et d'en tirer une conclusion qui ne requiert guère d'effort : faire passer le budget militaire français de 39,2 milliards d'euros hors pensions pour l'année 2021 à 63,4 milliards d'euros hors pensions pour l'année 2027, et ainsi satisfaire les intérêts financiers des lobbys de l'industrie de l'armement, lesquels se trouvent en première ligne lors du partage actuel des fonds publics issus des impôts et taxes acquittés par les citoyens et les entreprises. Cela dit, il est loin de ma pensée d'affirmer que la France ne fait pas l'objet d'une attaque hybride. Bien au contraire : elle est bel et bien la cible d'une véritable attaque hybride, dont l'ampleur destructrice dépasse tout ce que la France a connu auparavant et tout ce que les Français imaginent actuellement. Mais cette attaque se situe dans des domaines tout à fait différents de ceux mis en avant dans les campagnes de désinformation orchestrées par le régime actuellement au pouvoir en France — campagnes qui reprennent les schémas narratifs documentés dans les analyses de l'OTAN sur la guerre informationnelle, telles que celles publiées en 2019 dans le NATO Strategic Communications Centre of Excellence.

La véritable attaque hybride contre la France

Aujourd'hui, la dette publique française s'établit à près de 119% du produit intérieur brut (PIB), soit plus de 3 570 milliards d'euros, et devrait atteindre un niveau historique de 119,3% à la fin de l'année 2026, selon les projections de la Banque de France et du Trésor public. Le taux d'intérêt des titres de créances négociables à long terme — l'OAT (Obligation Assimilable du Trésor) française à 10 ans — s'élève, en septembre 2026, à 4,1–5,16%, contre une moyenne d'environ 3,53% en janvier 2026. En conséquence, le taux d'intérêt des obligations d'État français est le plus élevé parmi les pays de la zone euro, dépassant notamment ceux

de l'Italie et de la Grèce à la même date. Cependant, cette dette démesurée, conjuguée à un taux d'intérêt déjà très élevé et en constante augmentation, ne constitue guère le seul danger que court l'économie française. Le profil des créanciers revêt une importance stratégique dans l'évaluation des risques et mérite une attention toute particulière. Lorsque ces créanciers se composent principalement d'investisseurs institutionnels domestiques — banques locales, fonds de pension et compagnies d'assurance nationales — comme c'est le cas, notamment, au Japon, où les investisseurs institutionnels nationaux détiennent entre 87% et 90% de la dette publique japonaise (Japanese Government Bonds, JGB), laquelle représente entre 204,4 % et 206 % du PIB selon les différentes méthodologies de calcul, les risques de crise financière s'en trouvent sensiblement atténués. Cette résilience relative découle de la stabilité structurelle relative de ces acteurs, dont les horizons d'investissement longs et les flux de trésorerie prévisibles réduisent la probabilité de ventes de panique ou de défauts de refinancement. En outre, la concentration domestique de la détention de la dette limite l'exposition aux chocs de change et aux fuites de capitaux, renforçant ainsi l'ancrage de la soutenabilité budgétaire.

En France, la situation est toute autre.

Selon les données de l'Agence France Trésor et de la Banque de France, 57,5% de l'actuelle dette publique française est détenue par des investisseurs étrangers, tandis que les banques françaises, les sociétés d'assurance françaises ou encore les OPCVM français n'en représentent ensemble que 42,5%. Plus préoccupant encore, ce ne sont pas les investisseurs institutionnels, mais les fonds spéculatifs (hedge funds) qui assurent près de 55% des échanges sur le marché des obligations souveraines françaises lors des adjudications et des nouvelles émissions de dette publique de la zone euro, selon les données de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et de la Banque centrale européenne.

Quel est le danger des fonds spéculatifs ?

Contrairement aux investisseurs institutionnels, les fonds spéculatifs — dont la majorité écrasante est domiciliée dans des zones offshore (principalement aux îles Caïmans, Bermudes, Bahamas et îles Vierges britanniques) — recourent massivement à l'effet de levier, ce qui expose les bons du Trésor français à une volatilité souveraine importante, surtout en cas d'instabilité budgétaire ou politique.

Alors que les autorités françaises présentent la « guerre hybride » russe comme une menace croissante pour le pays, une autre réalité, plus silencieuse mais potentiellement plus lourde de conséquences, se dessine sur le terrain économique. Dette publique, hausse du coût du financement, dépendance envers les investisseurs étrangers et poids des fonds spéculatifs : derrière le discours sécuritaire, l'article interroge la véritable nature des vulnérabilités qui pèsent aujourd'hui sur la France.

Cette exposition menace directement la stabilité financière systémique de l'État et l'économie réelle, par des logiques de profit financier à court terme. En pariant contre les obligations d'États fragiles, les hedge funds peuvent aisément transformer une difficulté budgétaire, même ponctuelle, en une grande crise de souveraineté financière. En ce qui concerne la France, les problèmes budgétaires ne sont guère passagers, mais structurels. Le déficit public s'élève à 5,1 % du PIB en 2025, et la Cour des comptes a relevé un déplacement persistant des dépenses publiques, avec un déficit prévisionnel de 5,4 % en 2026, soit un dérapage de 0,4 point par rapport au programme de stabilité présenté à Bruxelles. Dès que les fonds spéculatifs décideront de vendre massivement à découvert les obligations de l'État français, après le constat d'une trajectoire budgétaire défailante, cela provoquera une spectaculaire baisse de leur valeur et fera mécaniquement augmenter les taux d'intérêt, donc le coût du crédit pour la France. Les conséquences néfastes potentielles sont multiples et peuvent aller jusqu'à la faillite financière de l'État français. Notamment, les fonds spéculatifs dits fonds « vautours », spécialisés dans le rachat sur le marché secondaire de la dette des pays proches du défaut de paiement, procèdent au rachat massif de titres à un prix très faible, puis refusent toute restructuration ou annulation de dette, attaquant l'État devant les tribunaux internationaux et exigeant le paiement de 100 % de la valeur nominale, bloquant ainsi le redressement économique du pays. Le cas de l'Argentine en 2001 et de la Grèce en 2010 en constitue une bonne illustration : les fonds « vautours » ont obtenu des jugements en leur faveur, comme dans l'affaire NML Capital c. Argentine (2014), qui a obligé Buenos Aires à payer plus de 1,5 milliard de dollars, compromettant sa relance économique. C'est le scénario qui s'est réalisé par le passé contre l'Argentine et la Grèce, et la France peut aisément être la prochaine cible. Dans le cadre de ce scénario, dès septembre 2026, la banque américaine Goldman Sachs et la banque allemande Deutsche Bank ont lancé des produits financiers — des paniers d'obligations — dont le principal rôle réel est la spéculation à la baisse sur l'avenir économique de la France. Il est à souligner que ces mêmes banques ont procédé, par le passé, à la mise en place de produits similaires de spéculation à la baisse sur l'avenir économique de la Grèce, juste avant l'effondrement de son économie en 2010, via la crise de la dette publique grecque, laquelle fut à l'origine de la crise financière majeure de la zone euro. Aujourd'hui, la véritable attaque hybride porteuse du danger réel contre la France n'est nullement celle prétendument russe, introduite dans l'imaginaire collectif via la falsification des données reflétant la réalité par le groupement politique actuellement au pouvoir, mais ce sont les fonds spéculatifs — dont aucun n'est d'origine russe — dont le poids décisionnel exceptionnel sur l'avenir économique français n'est que le reflet fidèle de la politique budgétaire profondément irresponsable menée par ce groupement depuis 2019, année de l'accession d'Emmanuel Macron au pouvoir.

Oleg Nesterenko
Président du CCIE

Spécialiste de la Russie, CEI et de l'Afrique subsaharienne

Programme

TF1 12.55 Petits plats en équilibre 13.00 Journal 13.50 Petits plats en équilibre 13.55 Météo 14.00 Plus belle la vie, encore plus belle 14.25 La vie cachée de mon mari 18.00 Familles nombreuses : la vie en XXL S10 20.00 Journal 20.45 Petits plats en équilibre 23.45 Esprits criminels 21.10 The Voice Kids	france2 12.00 Tout le monde veut prendre sa place 13.45 Journal 13h00 15.05 Ça commence aujourd'hui 16.10 Affaire conclue : la vie des objets 18.40 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre 18.00 Tout le monde a son mot à dire 20.00 Journal 20.05 Basique, l'essentiel de la musique 21.09 The Floor - A la conquête du sol 22.10 Envoyé spécial	6 10.55 Desperate Housewives 11.45 Desperate Housewives 12.00 Le journal 13.30 En famille 14.00 Un jour, un doc 16.00 Un jour, un doc 17.25 La roue de la fortune 18.45 Le journal 20.50 The Rookie : le flic de Los Angeles 23.00 Coupe du monde de la FIFA - le mag	france3 06.30 Le goût des rencontres Nouvelle-Aquitaine 06.42 ICI Matin 09.05 On vous emmène ici 09.15 ICI dans votre région 10.40 La p'tite librairie 10.50 Le goût des rencontres Nouvelle-Aquitaine 11.20 Flavie en France 12.00 Météo 12.05 Outremer.l'info 12.55 Météo 14.30 Face à face 15.30 Cyclisme : Tour Auvergne-Rhône-Alpes	17.25 Duels en familles 18.00 Slam 18.50 Journal 20.00 Stade 2 la quotidienne 19.00 Tout le sport 20.00 Météo 20.25 Un si grand soleil 20.45 Un si grand soleil 21;10 Cassandrae 22.50 Journal
TV5MONDE 19.39 Tout le monde veut prendre sa place 20.30 Journal 21.05 Laissez-vous guider 23.00 L'actu 23.35 Terrain de jeu	W9 18.45 Tout beau, tout n9uf 19.20 Tout beau, tout n9uf 19.45 Tout beau, tout n9uf 20.50 Hypnotic 21.25 Y'a que la vérité qui compte 22.30 Y'a que la vérité qui compte 23.30 Y'a que la vérité qui compte 00.20 Y'a que la vérité qui compte	CANAL+ 19.15 L'info du vrai 20.13 Jamel Comedy Club 20.48 Les Kassos 20.50 Get Out 21.109 Emilia Pérez 21.08 The Critic 22.27 Les pistolets en plastique 23.41 Le tableau volé	OCS 18.49 Chacun chez soi 20.50 OSS 117 : alerte rouge en Afrique noire 22.19 The Son	TMC 19.25 Quotidien, première partie 20.50 Le procès Goldman 21.00 Quotidien, deuxième partie 21.15 Columbo
Direct8 09.00 Touche pas à mon poste ! 10.37 L'éphéméride 13.50 Inspecteur Lewis 19.43 Inspecteur Lewis 20.42 Touche pas à mon poste ! 21.57 Mongeville 22.57 L'éphéméride 23.35 Mongeville 12.50 Scorpion	france4 08.08 Oscar & Malika toujours en retard 08.19 Oscar & Malika toujours en retard 08.40 Oscar & Malika toujours en retard 08.52 Oscar & Malika toujours en retard 09.10 Tout savoir sur... 09.20 Zoé et Milo 13.24 The One	cine cinema FRISSON 19.22 Attack the Block 19.30 Snowden 20.50 Greenland, le dernier refuge 22.00 13 Hours	france5 08.00 Les trois Bricochons 08.25 Mojo TipTop 09.25 Sale temps pour la planète	EUROSPORT 19.00 Snooker : Open d'Irlande du Nord 20.00 Les meilleurs moments 20.55 Finale dames et messieurs 21.00 The Minute 22.30 Clermont-Ferrand - Moulins (179,8 km) 23.00 Les rois de la pédale

Sélection



Ciné Frisson – 20.50
Greenland, le dernier refuge

Film catastrophe de Ric Roman Waugh

Une météorite a percuté la Terre. Jeff, sa femme et son fils et leurs amis réunis devant la télévision n'en croient pas leurs yeux. Alors que selon les estimations, seuls quelques fragments étaient censés entrer dans l'atmosphère, égé-nère rapidement.

Ciné Frisson – 19.22
Attack the Block

Film science-fiction de Joe Cornish

Sam, une infirmière, rentre chez elle lorsqu'elle se fait agresser par une bande d'adolescents. C'est à ce moment qu'une météo-rite s'écrase sur une voiture. Moses, Dennis, Pest, Jerome et Biggz vont fouiller ce qu'il reste de la voiture et voient une créa-ture surgir de la carcasse. Moses tue la chose...



OCS – 20.50
OSS 117 : alerte rouge en Afrique noire

Film com die de Nicolas Bedos

Les services secrets français peuvent compter sur un élé-ment des plus efficaces pour faire régner l'ordre en Fran-çafrique : Hubert Bonisseur de La Bath, alias OSS 117.

« FREE PALESTINE »

TOURNÉE EUROPÉENNE DU RAPPEUR AMÉRICAIN MACKLEMORE

Le rappeur américain Macklemore annonce une série de concerts intitulée « Free Palestine ». L'intégralité des recettes sera versée à six organisations qui soutiennent les Palestiniens. Jusqu'à 1 million de dollars sera prélevé sur les bénéfices de la tournée. Macklemore donnera le top départ de l'événement à Dublin, le 26 octobre, avant Paris et Londres. L'initiative intervient après son éviction de la première partie de la tournée « Loop Tour » pour avoir affiché son soutien à la cause palestinienne. Sur scène, l'Américain avait appelé à " libérer la Palestine ». Macklemore affirme ne pas pouvoir rester apolitique en 2026, face à un génocide.

Africanews.

12^e Forum international des cultures unies à Saint-Petersbourg

L'Algérie et la Russie renforcent leur coopération autour de la préservation du patrimoine

La participation algérienne à la 12^e édition du Forum international des cultures unies, organisée à Saint-Petersbourg, a été marquée par une mise en avant de l'expérience nationale dans la sauvegarde du patrimoine culturel.

À cette occasion, Kamel Ramdane, archéologue et directeur de l'Office de protection et de promotion de la vallée du M'zab, a présenté une communication consacrée aux efforts engagés par l'Algérie pour préserver son patrimoine vivant et assurer sa transmission. Dans son intervention, le responsable a exposé les principales actions menées dans le domaine du patrimoine matériel et immatériel. Il a notamment évoqué l'importance du cadre juridique, ainsi que les différents programmes consacrés à la protection, au classement, à la restauration et à la conservation des biens culturels. Une attention particulière a été accordée au patrimoine vivant, dont la sauvegarde repose également sur la transmission des savoir-faire, des pratiques et des traditions aux nouvelles générations. L'expérience de l'Office de protection et de promotion de la vallée du M'zab a également occupé une place importante dans cette présentation. Créé en 1970, l'organisme intervient depuis plusieurs décennies dans la conservation, la protection et la restauration du patrimoine de la vallée. Son action s'inscrit dans une démarche visant



à préserver l'identité culturelle et architecturale de cette région emblématique du patrimoine algérien. La communication a, par ailleurs, mis en avant les efforts consacrés à l'inventaire et à la numérisation des ressources patrimoniales, notamment les manuscrits. Le recours aux outils numériques constitue désormais un axe important de la politique de documentation et de valorisation du patrimoine. Parmi les initiatives présentées figure notamment le portail géographique du ministère de la Culture et des Arts, fondé sur les systèmes d'information géographique (SIG), permettant de mieux documenter et suivre les biens culturels. Cette rencontre internationale a également donné lieu à la conclusion d'un mémorandum d'entente

entre l'Office du M'zab et le Centre de sauvetage archéologique relevant de l'Institut d'histoire de la culture matérielle de l'Académie des sciences de Russie. Signé pour une période de trois ans, l'accord prévoit le développement d'une coopération scientifique, technique et culturelle entre les deux institutions. L'échange d'expertises, de données et d'expériences, ainsi que la collaboration entre spécialistes, figurent parmi les principaux axes de ce partenariat. L'objectif est de contribuer à l'amélioration des pratiques liées à la conservation et à la restauration du patrimoine culturel, tout en favorisant de nouvelles initiatives communes entre les deux pays. La signature s'est déroulée sous la supervision de Mikhaïl Piotrovski,

directeur général du musée de l'Ermitage et président de l'Union des musées de Russie. Pour rappel, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, prend part aux travaux de ce Forum, placé cette année sous le thème « Cultures unies, valeurs communes ». Le rendez-vous qui prend fin aujourd'hui, dimanche 27 septembre, a rassemblé des responsables politiques, des représentants d'organisations et d'institutions internationales, ainsi que des spécialistes et professionnels de la culture. La présence algérienne vise notamment à présenter son expérience dans le domaine culturel, à promouvoir son patrimoine et à renforcer les échanges avec les partenaires étrangers.

R.C

Egypte ancienne

Va-t-on enfin retrouver la tombe de Néfertiti ?



De nouvelles anomalies souterraines détectées près du tombeau de Toutânkhamon relancent les espoirs de retrouver la sépulture de la reine égyptienne. En 1922, les archéologues ont fait l'une des découvertes les plus marquantes de l'histoire de l'Égypte antique: le tombeau de Toutânkhamon. Depuis, dans la Vallée des Rois, près de Louxor,

en Égypte, les chercheurs n'ont cessé d'explorer les environs, dans l'espoir de mettre au jour de nouveaux vestiges. Récemment, plusieurs indices ont ravivé les hypothèses sur l'existence de salles et de passages dissimulés à proximité de la sépulture du jeune pharaon. Ces espaces pourraient renfermer des trésors comparables à ceux découverts dans son

tombeau. C'est du moins ce qu'affirme The Debrief. Les analyses géophysiques menées aux abords du lieu de sépulture ont révélé plusieurs anomalies souterraines. Les chercheurs pensent qu'un mystérieux réseau de chambres dissimulées et de couloirs, voire de tombes cachées existerait. Ces espaces pourraient même aider à lever le voile sur l'un des plus grands mystères de l'égyptologie: l'emplacement de la tombe de la reine Néfertiti. Plus de 1.200 mesures ont été effectuées sur une zone d'environ 35 mètres carrés près du tombeau de celui qui s'est hissé sur le trône à l'âge de 9 ans. Elles semblent indiquer la présence de structures avec des angles droits, alignées avec le mur nord de la chambre funéraire de Toutânkhamon. Pour Mamdouh Eldamaty, archéologue à l'université Ain Shams, au Caire, ces découvertes pourraient témoigner de l'existence d'un «complexe caché de couloirs et de salles» adjacent au célèbre tombeau.

De nombreuses inconnues

Les récentes mesures suggèrent qu'un couloir de près de 2 mètres de large serait rempli de décombres. Selon George Ballard, géophysicien, cette zone, qui s'étend depuis la chambre funéraire du pharaon, a échappé aux précédentes investigations. L'étude a également révélé une autre irrégularité, baptisée «anomalie 7». Elle correspon-

draît à une chambre remplie d'objets. Toutefois, il s'agit à ce stade d'une hypothèse. Ces découvertes ravivent une théorie avancée en 2015 par l'égyptologue Nicholas Reeves. Selon lui, des indices architecturaux dans le tombeau de Toutânkhamon suggéreraient l'existence de chambres secrètes. Peut-être même celle de Néfertiti, qui reste à ce jour introuvable. La sépulture du jeune pharaon pourrait ainsi faire partie d'un vaste complexe funéraire royal, réaménagé après sa mort prématurée, à l'âge de 19 ans. Le mystère reste toutefois entier. Ces dernières décennies, les études ont donné des résultats contradictoires. Plusieurs ont avancé que des zones étaient susceptibles de contenir d'autres sépultures cachées. Mais rien ne prouve qu'il s'agisse du lieu de repos de Néfertiti. L'année dernière, Zahi Hawass, ancien ministre égyptien des Antiquités, a évoqué la découverte d'un nouveau passage à l'intérieur de la grande pyramide de Gizeh. Certains experts ont vu un lien avec les tombes disparues de Néfertiti et d'Imhotep, personnage emblématique de l'Égypte antique. Pour en savoir davantage, d'autres fouilles doivent être menées. Des forages débiteront probablement en novembre pour explorer de plus près les anomalies mesurées autour du tombeau de Toutânkhamon.

L.B.

INFOS VOIS

HORAIRES VALABLES



DÉPARTS

Algèr vers

Paris (Charles De Gaulles), 07h35

Lille, 08h45

Lyon, 09h50

Marseille, 11h30

Bamako, 18h30

Dakar, 20h45

Genève, 18h11

Istanbul, 11h30,

12h00

Londres, 10h05

Genève, 10h00

Rome, 10h40

Barcelone, 16h45

Madrid, 09h55

Montréal, 14h45

Le Caire, 09h30

Dubaï, 16h30

Casablanca, 09h45

Tunis, 16h00

Damas, 20h00

Amman, 16h00

Beyrouth, 16h00

Francfort, 10h30

Moscou, 16h20

Niamey, 20h50

Nice, 08h10

Nouakchott, 21h15

DÉPARTS

Oran vers

Alicante, 1445

Bruxelles, 09h00

Casablanca, 07h45

Djeddah, 1700

Lyon, 08h50

Marseille, 09h00, 12h45

Ouïda, 8h00, 18h25

Paris Only, 08h30

Toulouse, 09h00

DÉPARTS

Annaba vers

Lyon, 11h00

Marseille, 08h00

Paris, 23h00

DÉPARTS

Sétif vers

Lyon, 09h30, 14h40

Paris Only, 07h55, 19h25

DÉPARTS

Batna vers

Marseille, 10h30

Paris, 10h15

DÉPARTS

Bèjaïa vers

Marseille, 08h30

Paris, 09h20

Lyon, 9h30

DÉPARTS

Biskra vers

Paris, 10h10

DÉPARTS

Constantine vers

Marseille, 08 h 00

12 h 30

Paris, 9h00

Nice, 07h55

Mulhouse, 10h15

Lyon, 07h150

Tunis, 16h00

DÉPARTS

Orfèr vers

Marseille, 9h00

DÉPARTS

Tlemcen vers

Paris Only, 02h45

DÉPARTS

Tamannasset vers

Paris Only, 02h45

LIGNES INTÉRIEURES

Algèr vers

Annaba, 09h30, 15h50, 16h00, 17h30

Constantine, 06h00, 9h10, 14h50, 17h30,

20h00, 21h45, 22h10

Oran, 06h00, 11h00, 11h30, 17h45, 19h30,

20h50

Sétif, 08h00, 15h45

Ghardaïa, 07h00

18h30

Jijel, 08h10, 09h00

In Salah, 9h00

H.Messaoud, 06h45, 07h40, 18h00,

19h00, 20h45

DÉPARTS

Algèr vers

Damas, 20h00

AIGLE AZUR

Paris (Charles De Gaulles), 07h35

Lille, 08h45

Lyon, 09h50

Marseille, 11h30

Bamako, 18h30

Dakar, 20h45

Genève, 18h11

Istanbul,

Londres, 10h05

Genève, 10h00

Rome, 10h40

Barcelone, 16h45

Madrid, 09h55

Montréal, 14h45

Le Caire, 09h30

Dubaï, 16h30

Casablanca, 09h45

Tunis, 16h00

Damas, 20h00

DÉPARTS

Rome vers

Paris, 23h00

DÉPARTS

Sétif vers

Lyon, 09h30, 14h40

Paris Only, 07h55, 19h25

DÉPARTS

Batna vers

Marseille, 10h30

Paris, 10h15

DÉPARTS

Bèjaïa vers

Marseille, 08h30

Paris, 09h20

Lyon, 9h30

DÉPARTS

Biskra vers

Paris, 10h10

DÉPARTS

Constantine vers

Marseille, 08 h 00

12 h 30

Paris, 9h00

Nice, 07h55

Mulhouse, 10h15

Lyon, 07h150

Tunis, 16h00

DÉPARTS

Bèjaïa, 12h55

Paris vers

Constantine, 16h35

Paris vers

Oran, 12h55

Bordeaux vers

Algèr, 18h40

Marseille vers

Algèr, 14h15

Marseille vers

Annaba, 10h30

Marseille vers

Batna, 9h00

Marseille vers

Bèjaïa, 11h00

Marseille vers

Constantine, 10h30, 15h15

Marseille vers

Oran, 11h45, 15h40

Metz vers

Algèr, 12h25, 15h30

Nice vers

Algèr, 10h50

Nice vers

Constantine, 10h20

Lille vers

Algèr, 12h30

Lyon vers

Algèr, 9h00

Annaba, 19h50

Bèjaïa, 10h40

Constantine, 16h15

Oran, 12h05

DÉPARTS

Sétif, 12h15

DÉPARTS

London vers

Algèr, 14h05

DÉPARTS

Casablanca vers

Paris, 23h00

DÉPARTS

Sétif vers

Lyon, 09h30, 14h40

Paris Only, 07h55, 19h25

DÉPARTS

Batna vers

Marseille, 10h30

Paris, 10h15

DÉPARTS

Bèjaïa vers

Marseille, 08h30

Paris, 09h20

Lyon, 9h30

DÉPARTS

Biskra vers

Paris, 10h10

DÉPARTS

Constantine vers

Marseille, 08 h 00

12 h 30

Paris, 9h00

Nice, 07h55

Mulhouse, 10h15

Lyon, 07h150

Tunis, 16h00

DÉPARTS

Sétif vers

Lyon, 09h30, 14h40

Paris Only, 07h55, 19h25

DÉPARTS

Batna vers

Marseille, 10h30

Paris, 10h15

DÉPARTS

Bèjaïa vers

Marseille, 08h30

Paris, 09h20

Lyon, 9h30

DÉPARTS

Biskra vers

Paris, 10h10

DÉPARTS

Constantine vers

Marseille, 08 h 00

12 h 30

Paris, 9h00

Nice, 07h55

Mulhouse, 10h15

Lyon, 07h150

Tunis, 16h00

DÉPARTS

Sétif vers

Lyon, 09h30, 14h40

Paris Only, 07h55, 19h25

DÉPARTS

Batna vers

Marseille, 10h30

Paris, 10h15

DÉPARTS

Bèjaïa vers

Marseille, 08h30

Paris, 09h20

Lyon, 9h30

DÉPARTS

Biskra vers

Paris, 10h10

DÉPARTS

Constantine vers

Marseille, 08 h 00

12 h 30

Paris, 9h00

Nice, 07h55

Mulhouse, 10h15

Lyon, 07h150

Tunis, 16h00

DÉPARTS

Sétif vers

Lyon, 09h30, 14h40

Paris Only, 07h55, 19h25

DÉPARTS

Batna vers

Marseille, 10h30

Paris, 10h15

DÉPARTS

Bèjaïa vers

Marseille, 08h30

Paris, 09h20

Lyon, 9h30

DÉPARTS

Brahim Hemdani

«Nous avons perdu quelques joueurs sur blessure»

L'équipe nationale algérienne a parfaitement lancé sa campagne de qualification à la CAN-2027 en s'imposant vendredi soir face à la Zambie (3-1), au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou. Une victoire construite dans la difficulté, mais qui a surtout mis en évidence la capacité de réaction d'un groupe en pleine reconstruction.

Les Verts n'ont pas tardé à prendre les commandes de la rencontre, en ouvrant le score dès la 2e minute. Une entame idéale qui leur a permis de se procurer plusieurs occasions franches par la suite, sans toutefois parvenir à faire le break. Une inefficacité qui a fini par coûter cher puisque les Zambiens sont revenus à hauteur au début de la seconde période. L'égalisation n'a cependant pas déstabilisé les Algériens. Bien au contraire. Ils ont rapidement repris l'initiative avant d'inscrire deux nouveaux buts, synonymes d'une victoire nette et méritée. "On voulait cette victoire, et d'après la physionomie générale de la ren-



Hemdani satisfait de la réaction de ses joueurs. (Photo > D. R.)

contre, je dirai qu'on la mérite amplement. Nous sommes bien rentrés dans le match et nous avons réussi à ouvrir le score dès la deuxième minute de jeu. Dans la foulée, on s'était procuré plusieurs autres occasions nettes de scorer, sauf que cette fois, la réussite n'était pas au rendez-vous. Une situation qui nous a porté préjudice, car l'adversaire a pu revenir au score. Seulement, nos joueurs ont bien réagi et ont rapidement repris le dessus. J'ai particulièrement apprécié leur réaction après l'égalisation. Leur rendement de ce soir m'a vraiment laissé une bonne impression. Mon seul regret, c'est d'avoir

payé ce succès au prix fort, car nous avons perdu quelques joueurs sur blessure. A présent, on doit penser à bien récupérer, surtout que nous aurons un long déplacement à faire lors de la prochaine journée», a souligné le sélectionneur national Brahim Hemdani, particulièrement satisfait de la réaction de ses joueurs après le but zambien. Même constat chez Adam Zorgane «Je pense qu'on a fait un bon match dans l'ensemble, avec une large victoire à la clé, qui nous permet d'aborder du bon pied cette phase des éliminatoires de la CAN-2027. Certes, nous sommes passés par quelques moments de flottement, mais le point positif, c'est qu'à chaque fois nous avons réussi à nous remettre sur les bons rails. En plus, il ne faut pas oublier que nous avons une jeune équipe, qui est en pleine phase de construction. Elle a donc besoin d'un peu de temps pour développer les automatismes nécessaires et former un Onze cohérent. Dans cette perspective, je pense que cette victoire va nous faire beaucoup de bien, surtout moralement». De son côté, Fares Chaïbi a salué une «excellente entame des qualifications», estimant que la réaction après l'égalisation avait démontré la force collective du groupe.

Le prochain défi au Burundi

Pour Jaouen Hadjam, le soutien du public de Tizi-Ouzou a également joué

un rôle important dans cette première victoire : «C'est une très bonne chose que d'avoir démarré ces éliminatoires par une victoire, surtout que le match s'est joué chez nous. Nous avons été très bien accueillis ici, comme c'est le cas dans tous les stades d'Algérie, et nous remercions le public de Tizi-Ouzou pour son soutien, particulièrement pendant les moments difficiles. Contre la Zambie, notre équipe est passée par quelques moments de flottement, ce qui est assez logique pour un premier match. Mais le plus important, c'est d'avoir trouvé les ressources physiques et morales nécessaires pour rester dans le match et sortir victorieux au final. A présent, on va savourer cette belle victoire avant de se remettre au travail, car le prochain match se profile déjà à l'horizon. Il est impératif pour nous de bien récupérer. Malgré cela, je pense que ce sera très difficile, car outre le long déplacement, nous serons appelés à jouer à 14h (au Burundi, ndlr). Un horaire loin d'être optimal, surtout en Afrique». La Zambie, par la voix de son sélectionneur George Lwandamina, a reconnu avoir été dépassée par la réaction algérienne. Après avoir égalisé, les Chipolopolo ont concédé deux buts rapprochés qui ont, selon leur entraîneur, « littéralement scié les jambes » de son équipe.

Reda B.

EN DEUX MOTS

Supercoupe d'Algérie féminine : le CFA domine la JSK et remporte le trophée

La CF Akbou a remporté la Supercoupe d'Algérie de football féminin 2026, en battant la JS Kabylie 4-0 (mi-temps : 2-0), jeudi au stade des Martyrs d'Akbou. Les Akbouciennes ont ouvert le score grâce à Aïcha Hamideche (12'), avant de faire le break peu avant la demi-heure de jeu par Ghania Ayadi (28'). Cette dernière est revenue à la charge pour marquer le troisième et signer un doublé, en fin de match (88'). La remplaçante Ghorfati Fatiha a clôturé le festival offensif de son équipe en inscrivant le quatrième but dans le temps additionnel (90+2) Après avoir remporté la dernière édition du championnat d'Algérie, le CF Akbou confirme sa suprématie sur le football féminin, en remportant la Supercoupe, dont le précédent vainqueur n'est autre que la JSK, vainqueur l'année dernière face au CF Akbou (1-0), grâce à un but de Nadia Louanoughen, au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Pour rappel, la JS Kabylie avait remporté la Coupe d'Algérie 2026, en battant l'Affak Relizane (1-0), en finale disputée le 26 avril dernier au stade Mustapha-Tchaker de Blida. ■



Rédaction – Direction – Administration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai – Alger. Tél. : 020.06.45.89 – Fax : 020.06.45.41
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1 . 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune.** Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL.** **Tirage : 2500** exemplaires 16 – Pages Oran : **SIO.** Constantine : **SIE.** Diffusion centre : **SEDICOM.** Ouest : **SPDO.** Est : **El Khabar.** Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 020.06.42.04 Fax : 020.06.45.41 E-mail : **lnr98redaction@yahoo.fr**/E-mail pub : **lnr98publicite@yahoo.fr**

“Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité”
Agence L'ANEP 01, Avenue Pasteur – Alger. Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax: 020.05.11.48/020.05.13.45 020.05.13.77
E-mail: **agence.regie@anep.com.dz** **programmation.regie@anep.com.dz** **agence.oran@anep.com.dz** **agence.annaba@anep.com.dz** **agence.ouargla@anep.com.dz** **agence.constantine@anep.com.dz** Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

Ligue 1 Mobilis

La LFP dévoile le programme des deux prochaines journées

→La Ligue de football professionnel a dévoilé le programme détaillé des deux prochaines journées (4e -5e) du championnat professionnel de Ligue 1 Mobilis. Dans un communiqué, la Ligue a précisé que la quatrième journée se déroulera les 7, 8 et 9 octobre, tandis que la cinquième journée est programmée les 12, 13 et 14 octobre. La quatrième journée débutera le 7 octobre avec le déroulement de trois rencontres dont le derby entre les deux voisins: l'ES Ben Aknoun et la JS El Biar, et le choc CR Belouizdad-USM Khenchela. Trois matchs sont pro-

grammés le 8 octobre, dont MC Oran-ES Sétif. L'épilogue de cette journée aura lieu le 9 octobre avec les deux dernières rencontres au programme, JSK-ASO et MCA-CRT. La cinquième journée de Ligue 1 débutera le 12 octobre avec la programmation de deux rencontres, USMK-CSC et JSEB-CRB. Trois rencontres auront lieu le 13 octobre, dont les chocs ASO-MCA et USMA-JSS. Les trois derniers matchs de cette journée se joueront le 14 octobre avec à l'affiche ESS-JSK.

Le programme

Qualifications CAN U20

L'Algérie et la Tunisie se neutralisent

→La sélection algérienne des moins de 20 ans (U20) a fait match nul face à son homologue tunisienne 1-1 (mi-temps : 1-1), en match disputé jeudi au Suez Canal Stadium (Ismailia) en Egypte, comptant pour la première journée du tournoi de l'Union Nord-africaine de football (UNAF), qualificatif à la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2027, prévue au Ghana. Les Verts ont ouvert le score dès la 9e minute de jeu sur une tête décroisée de Mohamed Seddik, avant que le défenseur algérien Adam Marchal ne trompe son propre gardien (29'). Les coéquipiers du portier El-Koubi, enchaîneront la compétition en défiant la Libye le dimanche 27 septembre

(14h00) pour le compte de la deuxième journée. Pour ce tournoi, le sélectionneur national Hocine El Orfi, a retenu 24 joueurs. Outre l'Algérie, la Tunisie et la Libye, le tournoi de l'UNAF U20 regroupe l'Egypte (pays hôte) et le Maroc. A l'issue du tournoi, les deux premières sélections au classement seront qualifiées pour la phase finale de cette CAN-U20, en tant que représentantes de la zone UNAF.

Reste à jouer :

27/09/2026 : Algérie - Libye
30/09/2026 : Algérie - Maroc
06/10/2026 : Algérie - Egypte

de la 4e et 5e journées :

4e Journée :
7 octobre 2026
ES Ben Aknoun - JS El Biar 18h00
CS Constantine - US Biskra 18h00
CR Belouizdad - USM Khenchela 20h00

8 octobre 2026
MB Rouissat - USM Alger 18h00
JS Saoura - Olympique Akbou 18h00
MC Oran - ES Sétif 20h00

9 octobre 2026
JS Kabylie - ASO Chlef 18h00
MC Alger - CR Temouchent 20h00

5e Journée :

Sélection U17

L'Algérie «B» battue par la Tunisie en amical

→La sélection nationale de football des moins de 17 ans U17 (B), s'est inclinée face à son homologue tunisienne (4-1), en match amical disputé jeudi à Tunis. Les deux équipes se rencontreront une seconde fois dimanche prochain. Le sélectionneur national des U17 (B), Karim Ziani, a convoqué un effectif de 25 joueurs, dont 13 évoluant à l'étranger, en prévision de la double confrontation amicale contre la Tunisie. Les cadets algériens préparent le tournoi de l'Union

nord-africaine de football (UNAF), prévue du 9 au 17 novembre 2026 en Tunisie, qualificatif à la CAN 2027 de la catégorie. Une compétition domiciliée à Sousse et Monastir, et qui drainera la participation de cinq nations nord-africaines, à savoir : Algérie, Libye, Egypte, Maroc et Tunisie (Pays hôte). A la fin du tournoi, les deux premiers au classement se qualifieront pour la phase finale de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations de la catégorie. ■

en direct

Qualifications CAN U20

L'Algérie et la Tunisie se neutralisent

le match à suivre football

Brahim Hemdani

«Nous avons perdu quelques joueurs sur blessure»

Premier League

Bachir Belloumi nommé pour le prix EA Sports

Eliminatoires de la CAN-2027 : Algérie 3 - Zambie 1

Hemdani réussit sa première, les Verts lancent leur campagne

Une victoire pour commencer, du soulagement sur le banc et trois points précieux dans la course à la coupe d’Afrique des Nations 2027 a l’occasion de la première journée des Eliminatoires. Pour sa première sortie officielle à la tête des Verts, le sélectionneur Brahim Hemdani a vu son équipe s’imposer face à la Zambie (3-1), vendredi soir au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou.

Une soirée réussie au tableau d’affichage, mais qui n’a pas encore livré toutes les garanties attendues dans le jeu. Ils étaient des dizaines de milliers à avoir pris place dans un stade à guichets fermés, transformé pour l’occasion en immense théâtre du football algérien. Tizi-Ouzou a vécu une véritable fête et confirmé, une nouvelle fois, sa capacité à devenir un rendez-vous majeur de la sélection nationale. Sur le terrain, en revanche, les Verts ont eu besoin de temps pour trouver leur rythme. Tout avait pourtant commencé de manière idéale. Dès la première minute, Jaouen Hadjam profitait d’un mouvement initié par Mohamed Amine Amoura pour ouvrir le score (1-0). Mais ce but précoce n’a pas immédiatement installé la maîtrise espérée.

Un manque d’automatismes

Durant une première période marquée par des approximations et un manque d’automatismes, l’Algérie a parfois donné le sentiment d’une équipe encore en phase d’apprentissage de sa nouvelle organisation. Les déplacements étaient parfois mal synchronisés, la circulation manquait de fluidité et les Verts peinaient à imposer durablement leur rythme. Après l’ouverture du score, la



■ Maza, le détonateur de la soirée.

(Photo › D. R.)

maîtrise du ballon n’a pas toujours été synonyme de maîtrise du match.

Le doute s’installe après l’égalisation

La Zambie a fini par profiter des hésitations algériennes. Fashion Sakala exploitait une défense prise à défaut pour remettre les deux équipes à hauteur (1-1). Pendant quelques minutes, les visiteurs ont entretenu l’incertitude, même si leur manque d’efficacité dans le dernier geste ne leur a pas permis de véritablement faire basculer la rencontre. Titularisé en l’absence de Rafik Belghali, le défenseur de l’USM Alger Saadi Radouani a également connu une séquence délicate, sans

que l’on puisse pour autant résumer sa prestation à cette seule action. C’est après cette égalisation que l’Algérie a retrouvé des couleurs. Plus agressive, plus mobile et surtout plus tranchante dans les trente derniers mètres, elle a progressivement fait courir son adversaire. Ibrahim Maza a alors pris les commandes. À la 67e minute, le jeune milieu offensif donnait l’avantage aux siens d’une frappe croisée (2-1), avant de participer directement au troisième but. À la 74e minute, sa talonnade permettait à Anis Hadj Moussa, après une première tentative repoussée, de conclure et de libérer définitivement le stade (3-1).

Maza, le détonateur de la soirée

Le jeune milieu offensif aura ainsi pesé directement sur les trois réalisations algériennes. Amoura, lui aussi, s’est montré déterminant avec deux passes décisives. Le côté gauche a longtemps constitué la principale source de danger, tandis que les entrées d’Adel Boulbina et d’Anis Hadj Moussa ont apporté davantage de percussion en fin de rencontre. Le coaching de Hemdani a donc contribué à faire basculer définitivement la partie. Mais cette victoire ne doit pas masquer les zones de travail. La défense a montré quelques fragilités, notamment sur l’égalisation zambienne, tandis que les automatismes restent encore à construire. Le manque de complicité observé par séquences, particulièrement en première période, rappelle que cette équipe est au début d’un nouveau cycle.

Hemdani peut souffler

Brahim Hemdani peut donc souffler. Sa première est gagnante. Mais le sélectionneur sait déjà que le résultat ne constitue qu’une première étape. Pour atteindre le niveau de maîtrise et de régularité attendu d’une sélection algérienne ambitieuse, les réglages devront se poursuivre. Le calendrier ne laisse d’ailleurs aucun répit : les Verts se déplaceront au Burundi le 29 septembre pour la deuxième journée des éliminatoires. À Tizi-Ouzou, l’Algérie a assuré l’essentiel : trois points, trois buts et une première victoire pour Hemdani. Le plus difficile commence maintenant : transformer cette première promesse en véritable identité de jeu. Dans l’autre du groupe I, le Togo a battu le Burundi à Lomé (1-0). Ainsi, l’Algérie et le Togo prennent les commandes avec 3 points chacun, devant le Burundi et la Zambie. Les "Verts" enchaîneront mardi avec un déplacement au Burundi, au stade de Bujumbura, à partir de 14h, dans le cadre de la deuxième journée du groupe I.

H. Hichem

- La Chaîne L’Equipe : Ligue des Nations UEFA à 19h45
- Canal + foot : Cityzen Pep - Saison 1 à 20h

La Der

Premier League : Mohamed Bachir Belloumi nommé pour le prix EA Sports

L’international algérien Mohamed Bachir Belloumi, sociétaire de Hull City, a été nommé pour le prix EA Sports du meilleur joueur du mois de septembre 2026 du championnat d’Angleterre de football (Premier League), a annoncé jeudi la Premier League. Belloumi figure parmi les huit joueurs retenus pour cette distinction, après avoir réalisé un mois de septembre remarqué avec le club promu de Hull City. Les supporters peuvent voter jusqu’à lundi 28 septembre

à 12h, leurs suffrages étant ensuite combinés à ceux d’un panel d’experts du football pour désigner le lauréat, précise la Premier League. Aligné sur le flanc droit, l’ailier algérien s’est illustré par sa vitesse, son activité et son apport aussi bien offensif que défensif. En trois rencontres disputées en septembre, il compte deux buts et une passe décisive, pour un bilan de deux nuls et une défaite avec Hull City. Belloumi a notamment marqué deux buts

en l’espace de six minutes lors du match nul spectaculaire en déplacement face à Chelsea (2-2). Il s’est également distingué face à Newcastle United en délivrant une passe décisive à Mohamed-Ali Cho, Hull ayant échoué de peu à revenir après avoir été mené de deux buts (2-1). Cette nomination vient récompenser le début de saison convaincant de l’international algérien, déjà remarqué lors de la quatrième journée, lorsqu’il avait été retenu

parmi les candidats au titre de meilleur joueur de la semaine après son doublé contre Chelsea. Il avait alors terminé deuxième du vote des supporters, avec 23% des suffrages, derrière le gardien d’Arsenal David Raya (26%). Le vainqueur du prix EA Sports du joueur du mois de septembre sera annoncé la semaine prochaine. Le lauréat du mois d’août avait été l’attaquant brésilien de Chelsea, Joao Pedro.